

Le Roi usant de sa prerogative
Constitutionnelle a charge M. N. Fiers
et C. Barros de former un cabinet
Sa Majeste a confié au Marechal
Duc D'Isly le commandement en
Chef des gardes nationales et de
toutes les troupes de Ligne.

Paris le 24 fevrier 1848.

Le Duc D'Isly
Commandant en Chef
des Gardes Nationales
et de toutes les troupes de Ligne

Signé le M^{al} Duc d'Isly
Pour copie conforme
A M. Colonel D'Isly
A Paris
G. Meunier



PA/BL

INSURRECTION DE JUIN 1848

DE FEVRIER A JUIN 1948

Dans une des parties intactes des Tuileries fut ouvert l'Hôtel des Invalides Civils pour accueillir les blessés à ne pas confondre avec l'Hôtel des Invalides (militaires) situé sur le Champ de Mars.

Des tuileries le 19 Mars 1848

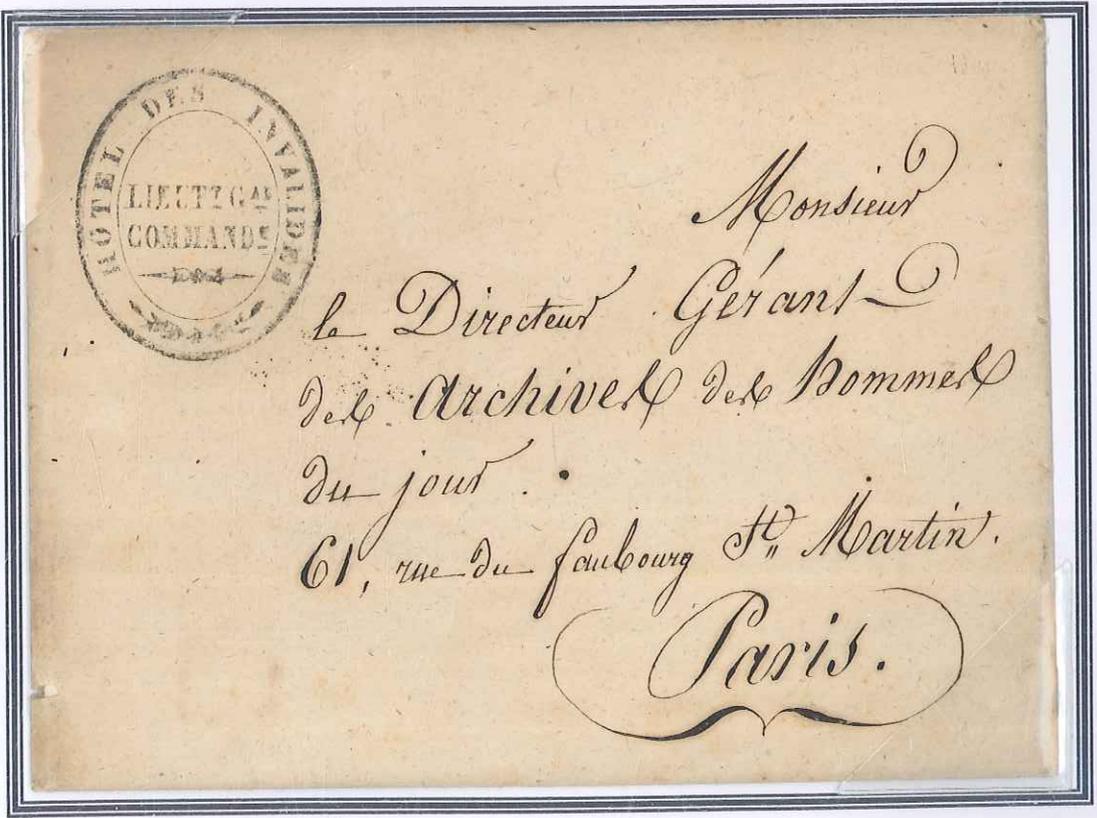


Senichel
10° 4984

Lettre écrite des Tuileries, le 19 mars, au Salon de Famille, lit N° 7 à l'Hôtel des Invalides Civils à Paris, avec la griffe en bleu de l'Hôtel des Invalides Civil, et Service des blessés avec signature (en violet).

Hôtel *Royal*
des
INVALIDES
Commandement
Militaire.
N°

Senichel
4980 #



Lettre du 8 juin 1848 du Général de division Petit Commandant l'Hôtel des Invalides (militaires) avec cachet en noir : HOTEL DES INVALIDES / LIEUT Gal COMMANDE

DES COMMUNES SEMBLENT UN PEU TRAINER LES PIEDS

Riom, le 28 février 1848.

MONSIEUR LE MAIRE,

A la suite du grand événement politique qui vient de s'accomplir, le Gouvernement central a déclaré que le Gouvernement actuel était le Gouvernement Républicain, et que la Nation serait appelée immédiatement à ratifier par son vote la résolution du Gouvernement provisoire et du Peuple de Paris. Je vous invite à vous conformer à cet arrêté et à proclamer de suite la République. Vous aurez à me faire connaître sans retard les circonstances qui auront précédé, accompagné ou suivi cet acte.

Je vous prie également de procéder à l'organisation de la Garde nationale et de prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et assurer le triomphe paisible et régulier du nouveau Gouvernement.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très-distinguée,

Le Sous-Préfet,

GOYON.

DE FEVRIER A JUIN 1848

Lettre du 28 février 1848 relatant, les évènements de février qui ont fait naître la 2^{ème} République. L'auteur de cette lettre est un Italien, connaissant parfaitement la composition du Gouvernement provisoire, comme l'atteste la liste qu'il a n' à fait.



Señor J^h Figarolas
Vich
Pisquenda, 28 febrer 1848.

Molt Sr y Deseño meu.

La bona ocasió del present pertidor, me proporciona de poderli notificar en pochi los grands eveniments que tenim.

Lo 24 del current el telegrafo nos anuncia que Nostre Rey Felipe 1^{er} a abdicat en favor de son net lo Comte de Paris, y que la Maria es Regente del Reialme.

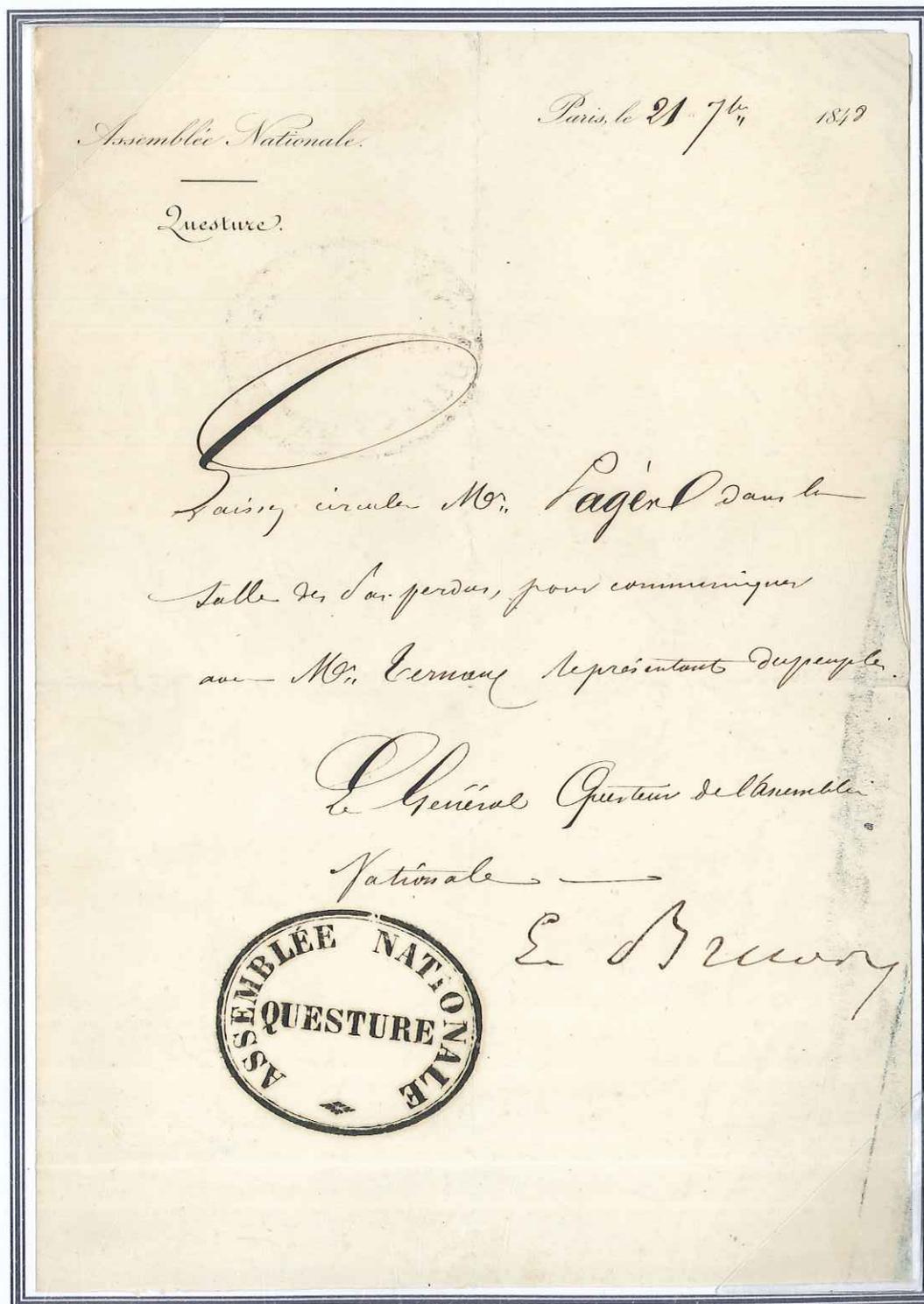
Lo 25. lo mateix telegrafo nos torna a anunciar que la Nació francesa, ja esta constituida en Republica, y los Ministros ja nomenats en ja en funciones son los següents

M.M. Dupont de Lema, President
Arago, Ministre de la Marina
Lamarque, affaires étrangères
Cremieux, Justice
Rodeau, Guerre
Ledru - Rollin, Intérieur
Marie, Commerce
Garnier - Pages, Maire de Paris.

Totes las administracions, son cambiadas, ja no tenim ni Prefet, ni Sous-Prefet, ni res en la actualitat, y fins van cambiar tots los Maires

DE FEVRIER A JUIN 1948

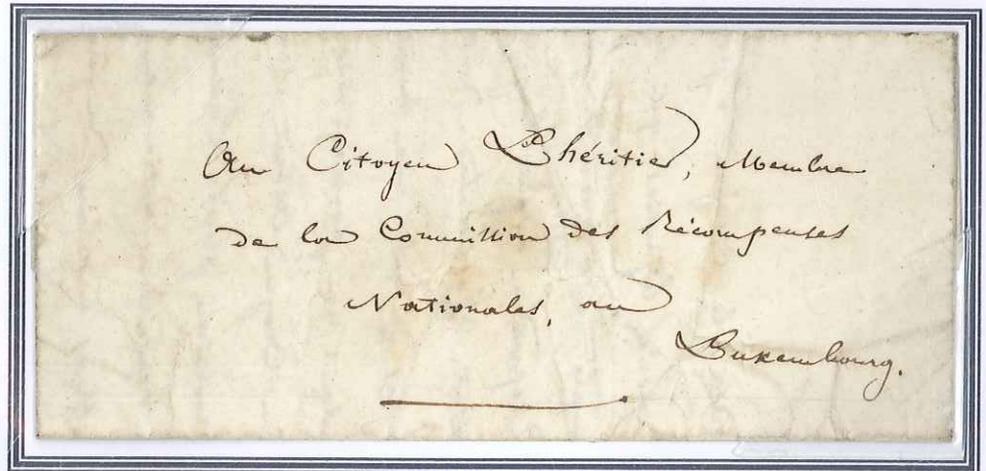
4 MAI, PREMIERE SEANCE DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE
ELU LE 24 AVRIL



Laisser passer signé du Général Questeur de L'Assemblée Nationale.

DE FEVRIER A JUIN 1948

RECOMPENSES NATIONALES : Une Commission est créée pour recueillir des secours au niveau national pour tous les blessés de Février. Elle évolua parallèlement aux Ateliers Nationaux créés le 27 février 1848.



Lettre du 27 mars 1848 adressée à un membre de la commission des récompenses nationales, pour « placer un infirme de février » pas assez rétabli, à la tête d'un groupe de travailleurs nationaux.

LE 11 JUIN, GRAND « BANQUET DU PEUPLE »



Le pouvoir sentant monter la grogne, organise des « banquets du peuple » pour asseoir la grande fraternisation auxquels sont conviées toutes les organisations, dont (Les enfants de Paris) « Sic ». Voici la lettre de remerciement de celle-ci datée du 13 juin.

BA

INSURRECTION DE JUIN 1848

DE FEVRIER A JUIN 1848

RECOMPENSES NATIONALES

COMMISSION
DES
RÉCOMPENSES NATIONALES.

Hôtel-de-Ville, le 15^{juin} 1848.

Comité d'Enquête
DES BLESSÉS DE FÉVRIER.

Mairie de Paris
RÉCOMPENSES NATIONALES

Au Citoyen
Labrol
74. Quai² du Temple
à la Ville

présenter à la **Caisse Municipale,**
pour toucher le solde vous revenant
des Souscriptions Nationales.
et Fraternité.

Le **PRÉSIDENT,**
Ch. Lamy

aucune personne étrangère
ne pourra toucher pour
vous, à moins d'être
porteur d'une procuration
notariée.

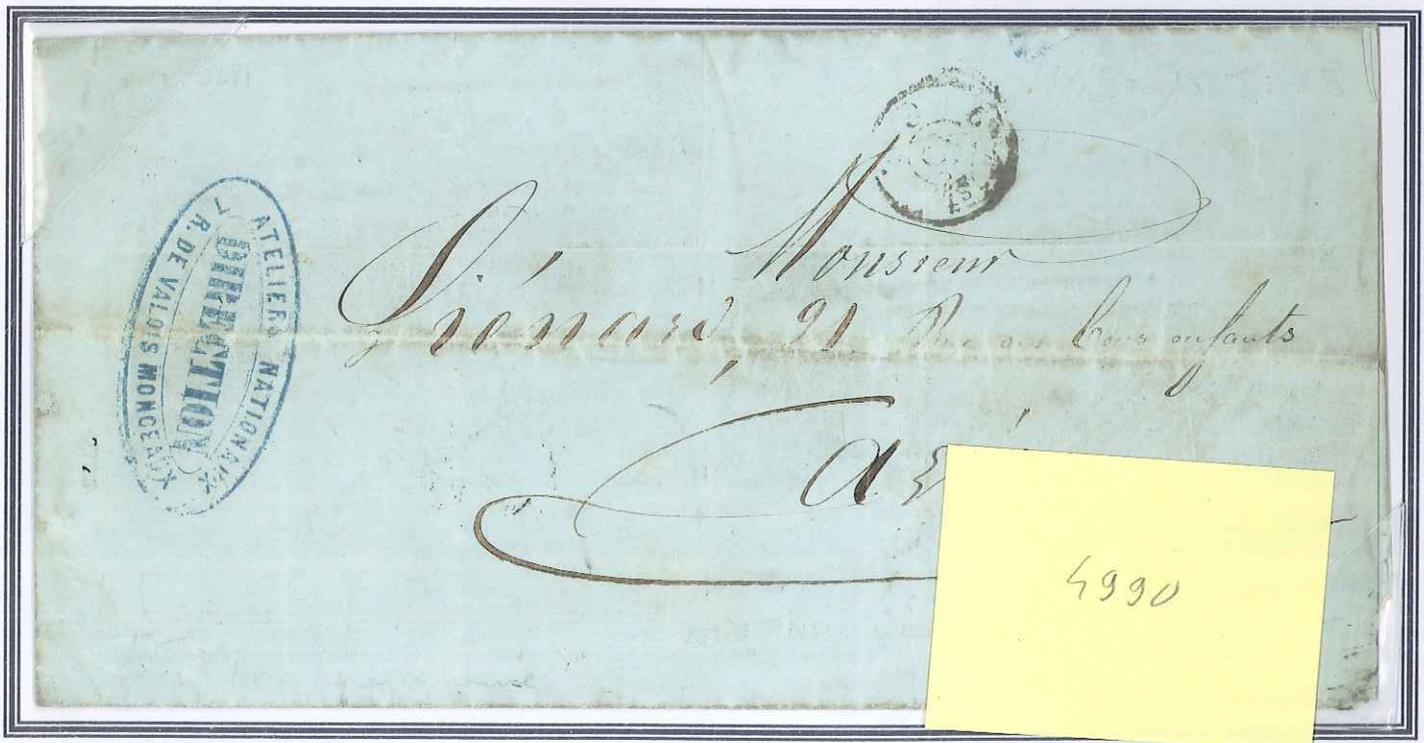
Typographie Benard et Co. p. pass. du Caire. 2.

4944

Lettre du 15 juin 1848 à en-tête de la Commission des Récompenses Nationales, Comité d'Enquête des blessés de février, avec cachet administratif en rouge **Mairie de Paris / RECOMPENSES NATIONALES**

LES JOURNEES INSURRECTIONNELLES DU 23

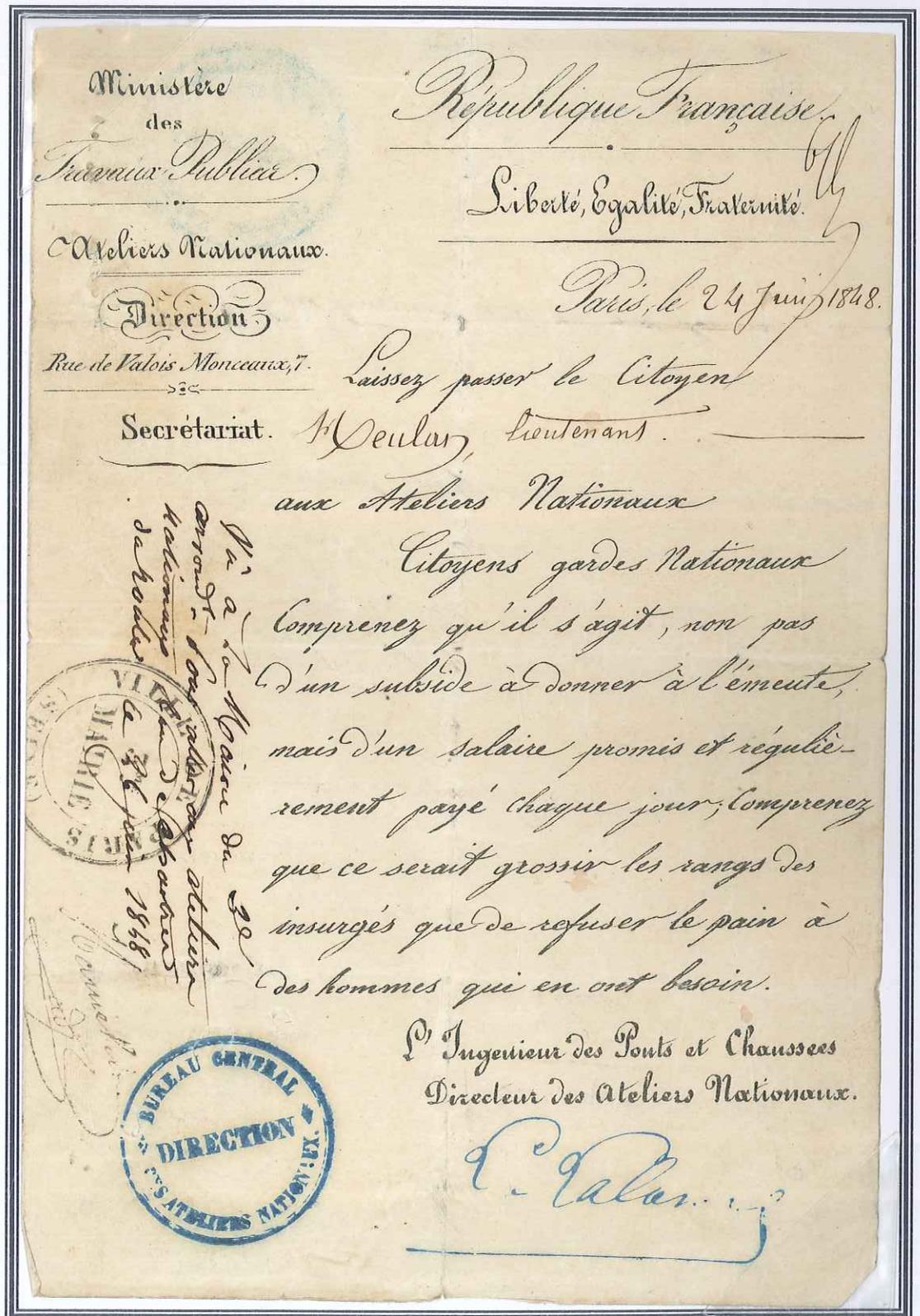
Pour simplifier on peut dire qu'elles opposèrent les ouvriers aux gardes nationaux, après l'annonce de la fermeture des Ateliers Nationaux, proclamée le 21 juin. On propose aux 100 000 ouvriers inscrits d'aller coloniser l'Algérie ou d'assainir les marais des Landes ou de Sologne.



Lettre en port – du à 15 centimes, datée du 9 mai 1848, adressée par la direction des Ateliers Nationaux, avec cachet administratif : ATELIERS NATIONAUX / 7 R de VALOIS MONCEAUX / DIRECTION

LES JOURNEES INSURRECTIONNELLES DU 23 AU 26 JUIN

Un document semble cependant prouver que les ouvriers auraient été payés au moins jusqu'au 24 juin.



Laissez passer daté du 24 juin, sur un imprimé à en-tête de la direction des Ateliers Nationaux avec cachet administratif en bleu : **BUREAU CENTRAL / DES ATELIERS NATIONAUX / DIRECTION** et cachet administration en noir : **VILLE DE PARIS (SEINE) / 3^{ème} MAIRIE**.

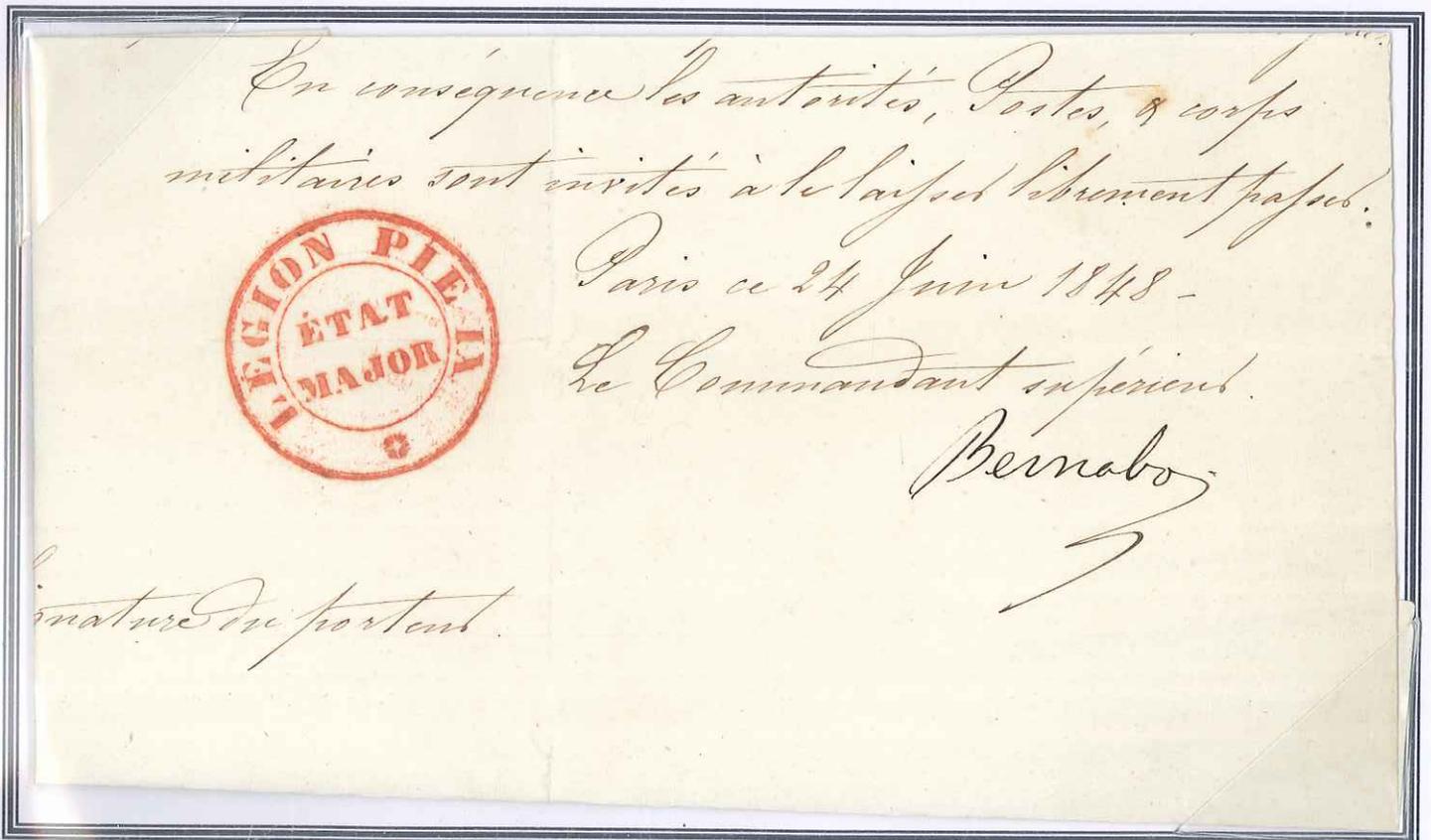
« *Citoyen gardes nationaux, comprenez qu'il s'agit, non pas d'un subside à donner à l'émeute, mais d'un salaire promis et régulier payé chaque jour ; Comprenez que ce serait grossir les rangs des insurgés que de refuser le pain à des hommes qui en ont besoin...* »

LES JOURNEES INSURRECTIONNELLES DU 23 AU 26 JUIN

Des renforts « inattendus » soutiennent la République



Lettre du vendredi 23 juin à 6 heures « Citoyen, par ordre du Commandant supérieur de la Légion Pie IX, vous êtes invité à vous rendre et en arme si vous en avez rue Basse du rempart 40, pour affaire de service »
 Cachet en rouge : **LEGIION PIE IX / ETAT MAJOR** au verso du pli.



Comité
 CENTRAL DÉMOCRATIQUE
 ITALIEN.

Autre lettre, du 24 juin 1848, celle-ci avec en tête : **Comité Central Démocratique Italien**, signé du Commandant Supérieur Bernado, avec cachet identique en marge du texte.

LES JOURNEES INSURRECTIONNELLES DU 23 AU 26 JUIN

Toute la ville est quadrillée, des laissez – passez sont nécessaires pour se déplacer.

Département
de la Seine.

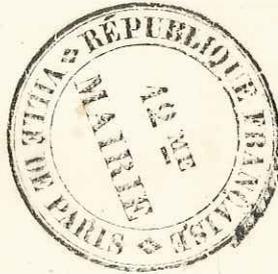
VILLE DE PARIS.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Mairie du Douzième Arrondissement.

*Laissez-passer. Le citoyen
Moussonneur boulevard n° 11.
Goudardre rue de la Harpe d'auvergne
n° 16.*

Paris le 26 juin 1848.
Le représentant du peuple.
Vauvray

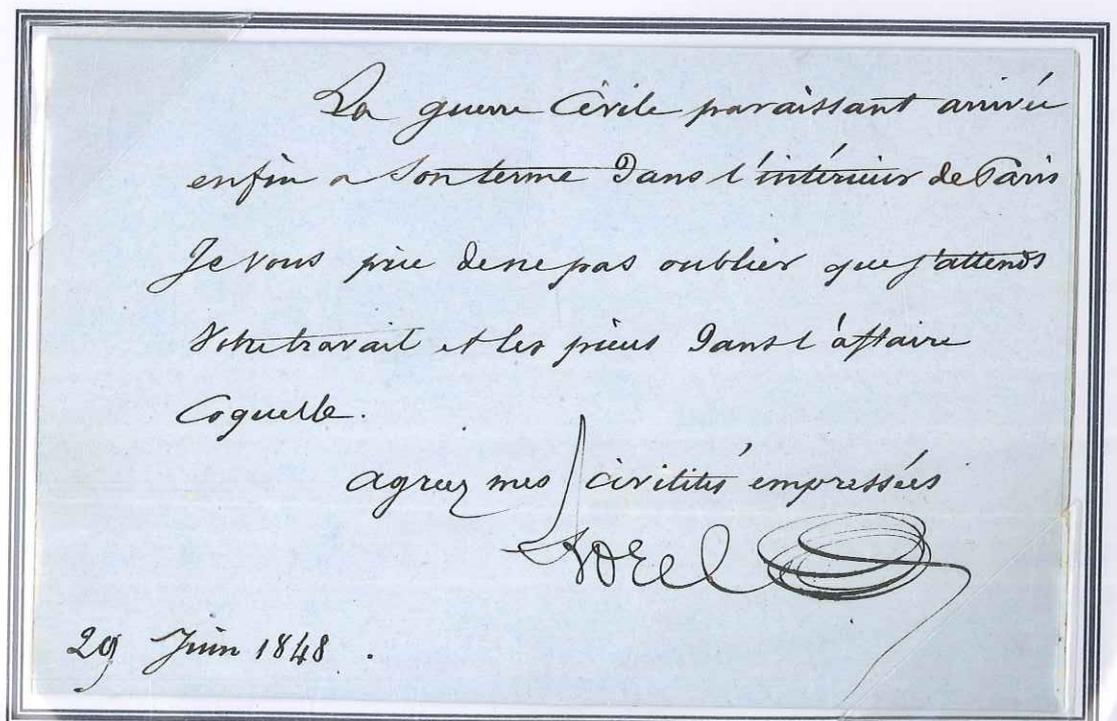


LES JOURNEES INSURRECTIONNELLES DU 23 AU 26 JUIN



Lettre du 28 juin 1848 de Paris à Marseille :

« Rien ne pourra vous donner une idée de cette épouvantable guerre, guerre sans pitié et sans miséricorde : d'horribles détails resteront toujours cachés ou maintenus à un état pathologique, il n'est pas bon de faire connaître aux hommes jusqu'à quel point ils peuvent être féroces. Ce matin, les voitures chargées de cadavres marquaient leur passage par une trace de sang.... Nous avons un embarras énorme en ce moment, celui de cette masse de prisonniers. Qu'en faire ? Nous allons par mesure de salut public les faire transporter aux Marquises ou en Calédonie, je ne sais et puisqu'ils ne sont bons qu'à faire les sauvages, peut-être trouveront-ils là la vocation qui leur convient..... »



Le 29 juin, comme le confirme cette lettre, le calme est revenu dans Paris.

LES JOURNEES INSURRECTIONNELLES DU 23 AU 26 JUIN

La république rouge

Lettre écrite par un représentant du peuple ; datée du 24 juin de Paris.

« le combat aujourd'hui a été affreux, et ce qu'il y a de plus innommable, c'est que nous ne pouvons pas encore savoir pour qu'elle cause, pour quel drapeau combattent les insurgés. Les uns nous annoncent que c'est pour la république rouge, d'autres que c'est pour un prétendant. Je crois moi que la principale cause est la résistance des ateliers nationaux à leur dissolution, avants le combat, des groupes hier, parcouraient les rues en chantant sur l'air des lampions : Pas de Sologne, puis Vive Barbes.... »



Plus loin, l'auteur poursuit :

« Paris vient d'être décrété en état de siège tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains de Cavaignac. Les insurgés se font tuer avec une résolution effrayante. Les gardes nationaux ne sont pas tous venus à l'appel, beaucoup n'y ont pas répondu, ceux qui y ont répondu sont pleins d'ardeur.... »

704

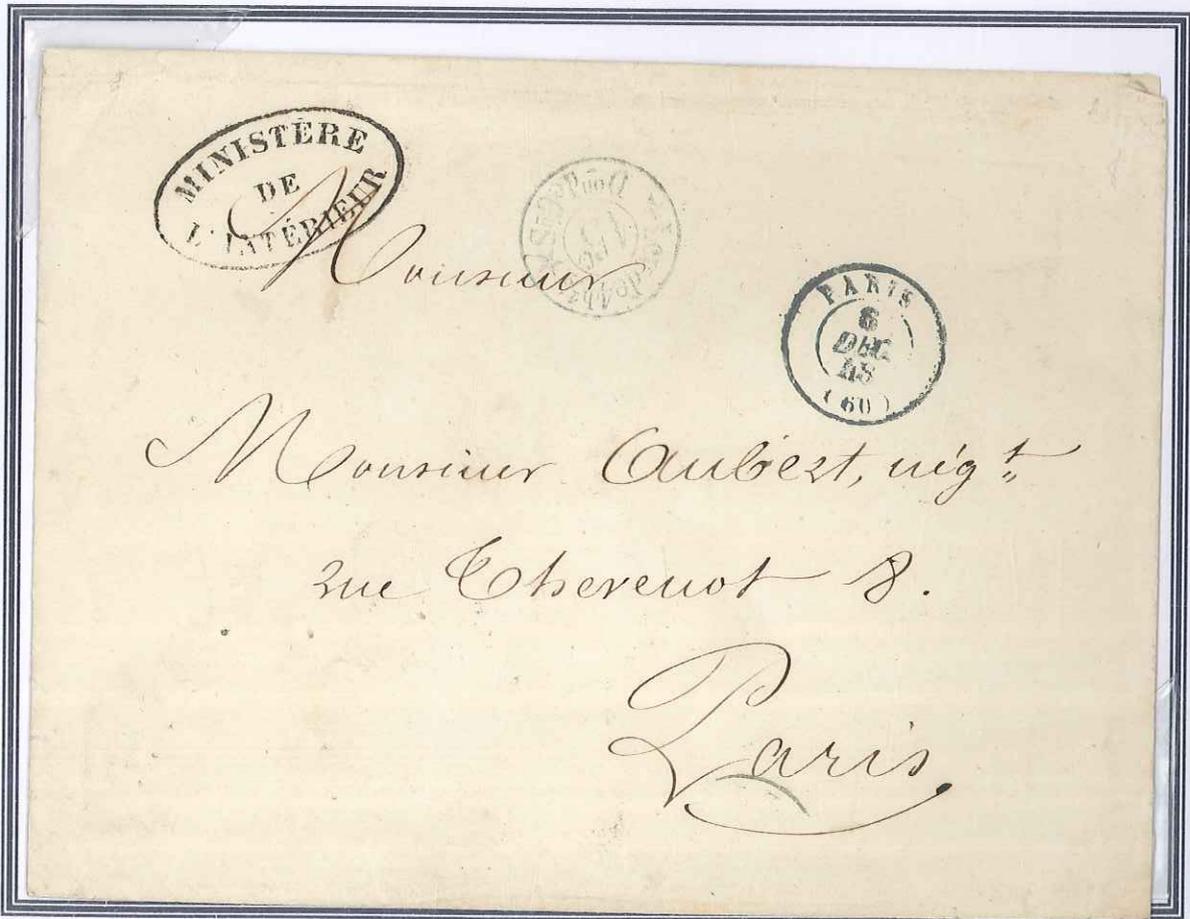
INSURRECTION DE JUIN 1848

LES ACTEURS DE LA REPRESSION

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR



»



Il s'agit de Sénard puis de Dufaure à partir du 13 octobre 1848.

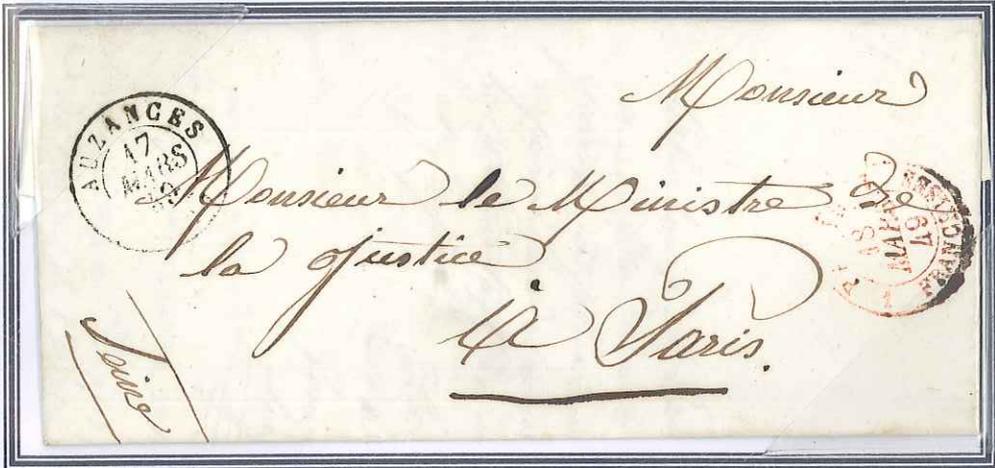
Lettre du 6 décembre 1848, du ministère de l'intérieur avec cachets administratifs **MINISTERE / DE / L'INTERIEUR** en noir au recto et **MINISTERE DE L'INTERIEUR / 5^{ème} DIVISION / 2^{ème} BUREAU / (PRISONS)**, en noir au verso.

1/102

INSURRECTION DE JUIN 1848

LES ACTEURS DE LA REPRESSION

LE MINISTRE DE LA JUSTICE



Lettre de Creuse, d'une famille de détenu à l'hôpital militaire de Cherbourg du 17 mars 1849, adressée au Ministère de la Justice (**Bethmont** puis **Marie** à partir du 15 juillet).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES



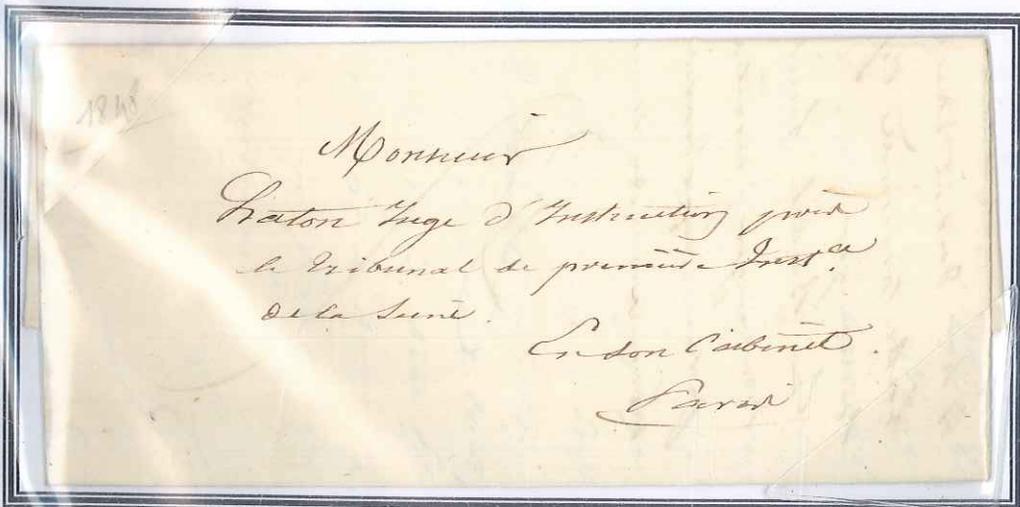
Lettre écrite par Mrs DE LAMARTINE, le 3 mars 1848.

LES ACTEURS DE LA REPRESSION

LES JUGES D'INSTRUCTION : Ce sont des personnages les plus importants de la répression car c'est eux qui seront responsables de la condamnation à la transportation ou d'une remise en liberté, la frontière entre ces deux solutions extrêmes semblant bien floue.



Lettre du responsable de l'information d'un juge d'instruction, datée du 3 sept 1848, adressée au commissaire de police du quartier Saint Paul. Mention manuscrite : Clos par nécessité, Ernest Bertrand. Cachet en noir : TRIBUNAL DE PARIS : (JUGE D'INSTRUCTION).



2/6/0

INSURRECTION DE JUN 1848

LES ACTEURS DE LA REPRESSION

LE PREFET DE POLICE

PRÉFECTURE DE POLICE.

3^e DIVISION.

3^e BUREAU.

2^e SECTION.

NOURRICES.

N^o 3/72

Les réponses doivent toujours être adressées au Préfet de Police, et rappeler les indications ci-dessus.

Rec de 48

Préfet de police.

PARIS 1848

A Monsieur le Maire

de la Commune de *Seton*

Arrondissement de *Mortagne*

Département de *l'Orne*

A

21 oct 1848

Préfet de police.

207/2267

A Monsieur le Maire

de la Commune de *Seton*

Arrondissement de *Mortagne*

Département de *l'Orne*

A

Préfet de police.

PARIS 1848

au Citoyen Maire

de la Ville de *S. Quentin*

(*Oisnes*)

LES ACTEURS DE LA REPRESSION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Au Nom du Peuple Français.

NOUS, PRÉFET DE POLICE,

En vertu de l'article 10 du Code d'Instruction criminelle;

MANDONS et ordonnons à tous Agents de la force publique
d'amener à la Préfecture de Police, en se conformant à la loi,

177

*le sieur Dubois, demeurant
avec le sieur Longchamp, Bart
Beaumarchais 34, inculpe d'avoir
pris part à l'insurrection des 23, 24, 25 et
26 de ce mois*

pour être entendu sur les inculpations dont est l'objet

ORDONNONS au Commissaire de Police du quartier d

ou autres, en cas d'empêchement,

de faire exacte perquisition chez *le dit Dubois, afin d'y*
rechercher et saisir toutes armes, munitions
de guerre et généralement tous objets
susceptibles d'examen.

lesquels seront saisis et déposés à la Préfecture de Police, avec le
procès-verbal qu'il en aura dressé et le présent Mandat;REQUÉRONS tous dépositaires de la force publique, de prêter
main-forte à son exécution.Fait à Paris, en notre Hôtel, le *27 Juin 1848*

Le Préfet de Police,

Grouville

Exhibé et notifié le présent
mandat au sieur Gustave Alexandre

LES ACTEURS DE LA REPRESSION

LE MAIRE DE PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Mairie de Paris.

Paris, le

1848

43

Don pour quatre vingt dix rations
 De vivres à délivrer à l'artillerie de la Garde
 nationale qui occupe aujourd'hui les postes
 De l'hôtel de ville et du Temple.
 Paris 3 Juin 1848.

Pour le maire adjoint et par autorisation
 Le Chef de service général

J. B. Barbier



C'est lui (le Maire) qui avait en charge la Garde Nationale protégeant Paris et sa mairie.

Document daté du 3 juin 1848 destiné à donner 90 rations à la Garde Nationale occupant le poste de l'Hôtel de ville et du Temple.

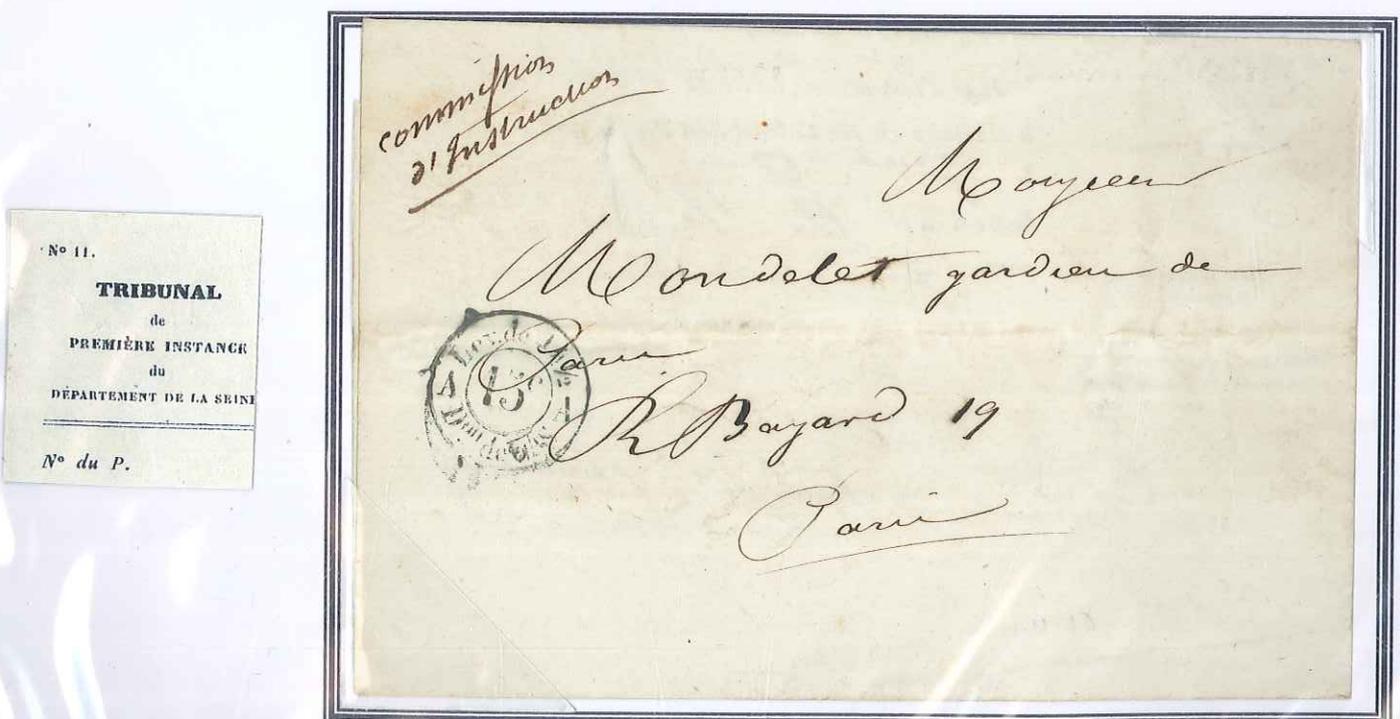
LES ACTEURS DE LA REPRESSION

A coté de la commission militaire, il existait une commission d'instruction. Ces deux commissions siégeaient au Palais de Justice.

La commission militaire était destinée aux militaires ayant pris part à l'insurrection de juin ou à ceux qui avaient déserté, la commission d'instruction était pour les civils.



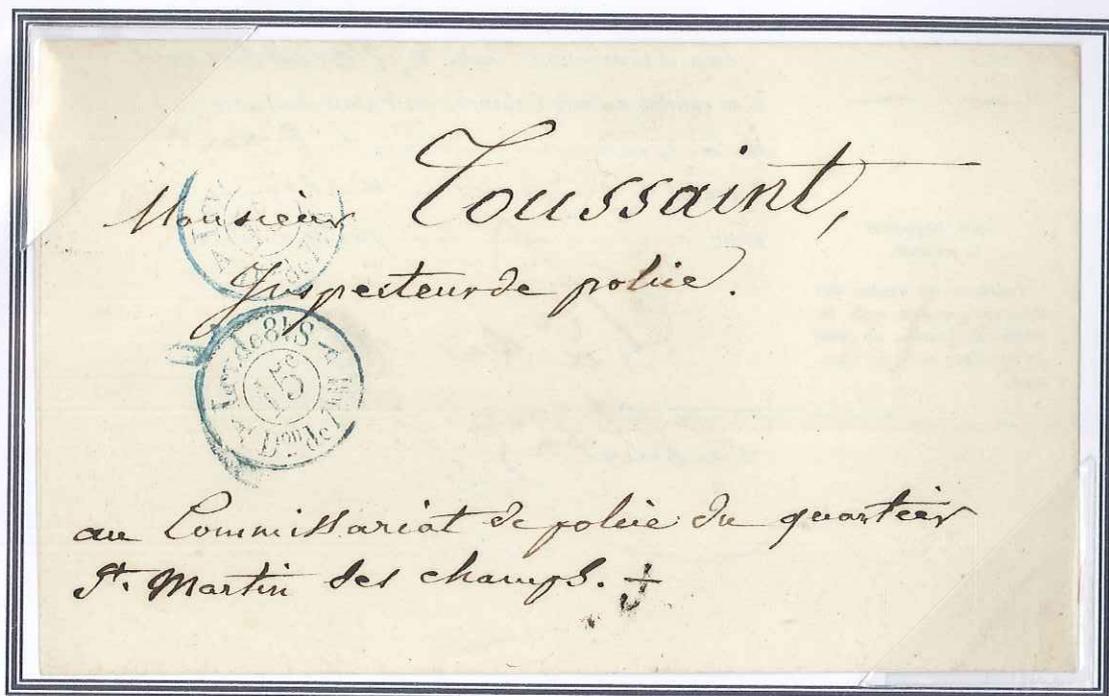
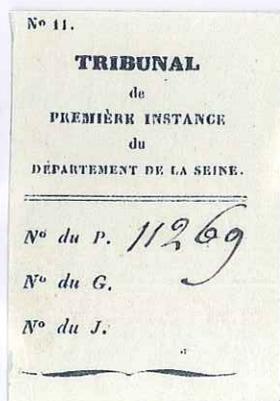
Lettre du 12 août 1848 de Paris, en port – dû, avec mention manuscrite **Commission Militaire**.



Lettre du 16 août 1848 de Paris pour Paris, en port – dû, avec mention manuscrite **Commission d'Instruction**.

LES ACTEURS DE LA REPRESSION

A côté des inspecteurs de polices, des militaires, généralement de haut – rang, servaient de rapporteurs. Ils agissaient sur commission des juges d’instruction pour « débroussailler » certains dossiers.



Lettre de convocation du juge Lanvin adressée à un inspecteur de police du commissariat du quartier Saint – Martin des Champ. Elle est datée du 5 Aout 1848 et est taxée à 15 centimes.



Réponse du maire de la commune de Montmartre, datée du 21 juillet 1848, A des demandes de renseignements d’un Capitaine rapporteur sur un blessé aux barricades de Saint – Denis. Taxation à 15 centimes.

v/ PL

INSURRECTION DE JUIN 1848

LES ACTEURS DE LA REPRESSION

Richard
 N. 10
 N. 10 le Prefet
 4^e Cour

Lettre paraphée par le censeur

N° 2313-LES
 June 1848
 Monsieur
 Le Prefet de Police
 relative à la prefecture
 à un détenu à Paris

Bismarck part de l'est + 14 jours
 cassematte au Citoyen
 Louis Frederic Bismarck physicien se trouvant
 demandeur des representations de
 Prefet de police

lettre écrite du Fort de l'Est, et acheminée par l'administration pénitencière.

Lettre paraphée par le censeur.

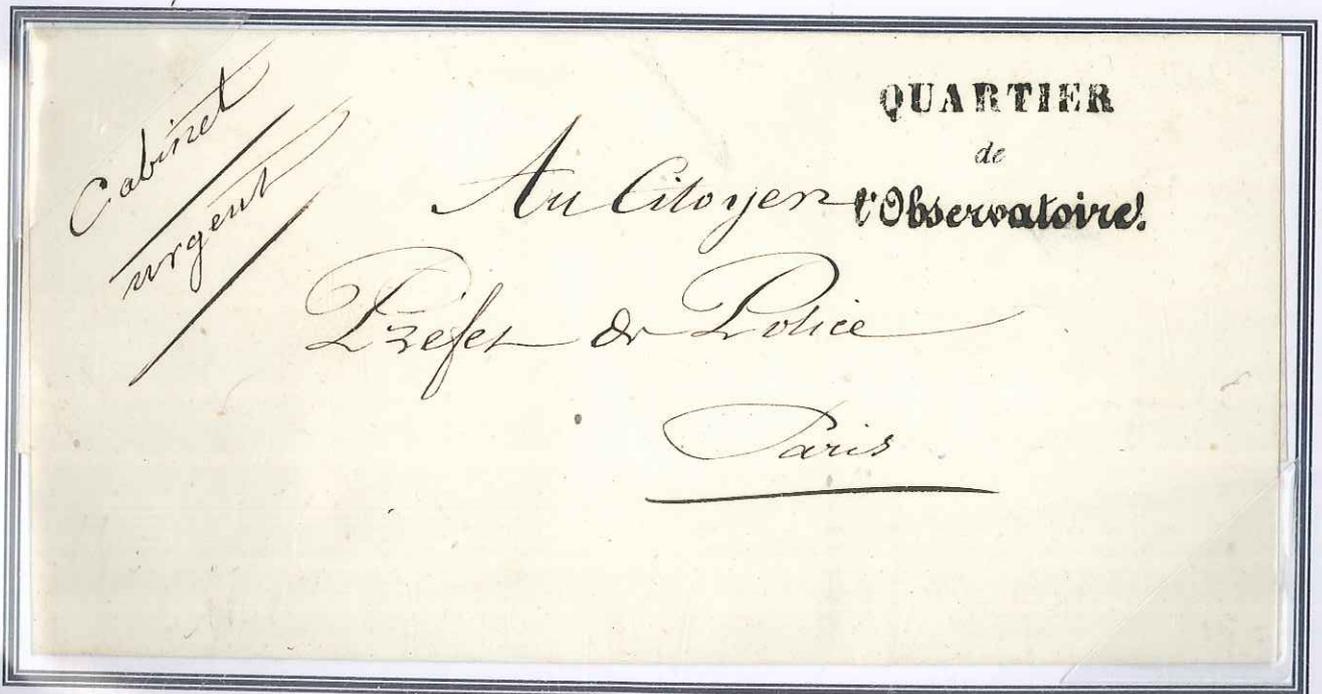
au Citoyen
 Prefet de Police
 à la prefecture
 Paris

LES ACTEURS DE LA REPRESSION

LES AUXILIAIRES DE JUSTICE



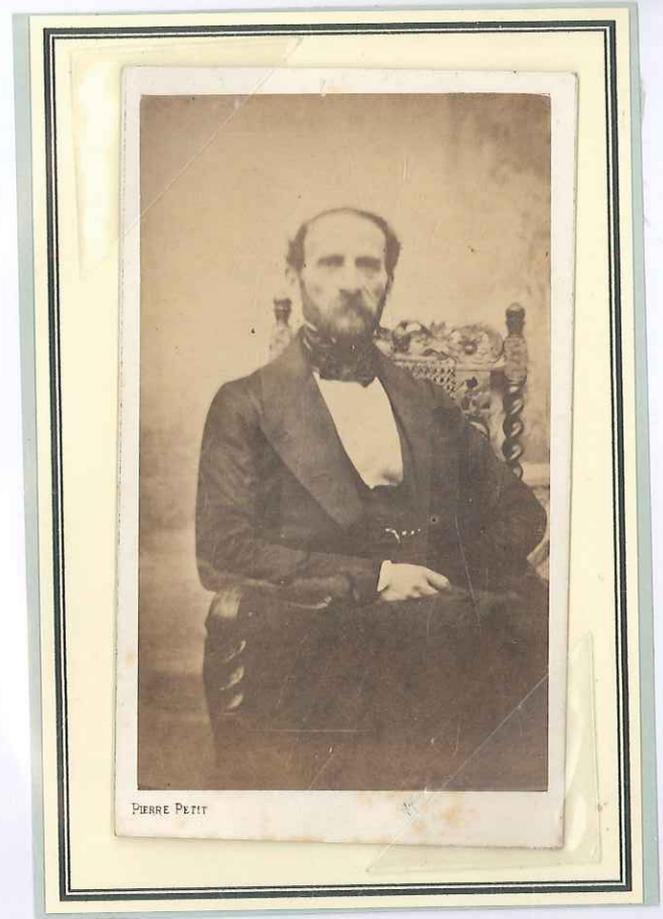
Lettre avec mention manuscrite Police Judiciaire, datée du 26 août 1848 à un juge d'instruction et contenant des renseignements sur un insurgé. Au verso, cachet administratif en noir **COMMUNE DE BERCY / (SEINE) / COMMISSAIRE DE POLICE**



Lettre adressée en franchise par le commissaire de police du Quartier de L'Observatoire au préfet de Police. Au verso, cachet administratif en noir **VILLE DE PARIS / Qer DE L'OBSERVATOIRE COMMISSAIRE DE POLICE.**

CAVAIGNAC Louis Eugène :

Louis Eugène Cavaignac, né le 15 octobre 1802 à Paris et mort le 28 octobre 1857 dans son château d'Orne à Flée (Sarthe), est un général et homme politique français. Gouverneur d'Algérie (1848) puis président du Conseil des ministres chargé du pouvoir exécutif durant l'année 1848. Candidat à l'élection présidentielle de 1848, il est battu par Louis-Napoléon Bonaparte. Il est le fils de Jean-Baptiste Cavaignac¹, député à la Convention, et de Marie-Julie de Corancez et le frère cadet du républicain Godefroy Cavaignac. Son fils est le ministre de la IIIème République Godefroy Cavaignac (1853-1905) et son petit-fils, l'historien Eugène Cavaignac (1876-1969).



*au Lieutenant Général Cavaignac.
Chef du Pouvoir Exécutif.*

envoyé à la Suite le 11 ju



Son père ayant été nommé directeur des Domaines, de l'Enregistrements et des Eaux et Forêts du royaume de Naples auprès de Joseph Bonaparte puis de Joachim Murat, il y passe son enfance de 1808 à 1812. À la Restauration, son père doit quitter la France en tant que régicide. Il s'exilera à Bruxelles. Sa mère reste à Paris avec ses trois enfants, vivant dans une semi pauvreté². Il entre au collège Sainte-Barbe où il se distingue, notamment en mathématiques.

Il est admis à l'École polytechnique en 1820 puis poursuit sa formation de 1822 à 1824 à l'École d'application d'artillerie à Metz. Il entra dans le génie et était capitaine en second dans le deuxième régiment du génie, à la campagne de Morée.



Desan

Citoyen Général,

GÉNÉRAL CAVAIGNAC



Le pouvoir important qui vous a été confié, et

Lettre en port - payé, d'un marchand français de Londres, datée du 29 août 1848, adressée au Général Cavaignac, Président du Conseil Exécutif, pour essayer d'adoucir la peine d'un détenu condamné à la transportation.

Il résista pendant quinze mois dans le méchouar de Tlemcen à tous les efforts d'Abd el-Kader (1836-1837). Cavaignac fit tête à tout. Il repoussa les attaques réitérées de nombreuses troupes et il fit des approvisionnements au moyen de ses excursions chez les tribus voisines. Enfin, il fut relevé en mai 1837, et le 4 avril suivant, le grade de chef de bataillon lui fut conféré à la sollicitation du maréchal Bugeaud. Le commandant Cavaignac quitta bientôt l'Afrique et revint en France où l'appelaient de graves intérêts et où il fut retenu quelque temps par des problèmes de santé.

À peine rétabli, il retourna à Alger où il fut de nouveau abandonné avec son bataillon dans Cherchell, ainsi exposé à des dangers plus grands et plus continuels qu'à Tlemcen. Il s'en tira avec grande gloire et une blessure grave (1840). Blessé de nouveau devant Milianah, il fut nommé colonel de zouaves et continua à servir la France par ses faits d'armes. Il prit aussi part à la victoire d'Isly, où il commanda l'avant-garde (1844). On lui accorda enfin, en 1844, le titre de maréchal de camp.

Après la Révolution de février 1848, un des premiers actes du gouvernement provisoire fut de l'élever au grade de général de division, en lui confiant le gouvernement de l'Algérie, il revint cependant en métropole et se fit élire représentant du peuple dans les départements de la Seine et du Lot.

Plusieurs fois on lui offrit le portefeuille de ministère de la Guerre, mais il s'obstina longtemps à le refuser. Il ne finit par l'accepter qu'à la suite de l'attentat du 15 mai contre l'Assemblée nationale, du 17 mai au 28 juin 1848, lorsque le gouvernement provisoire eut cédé la place à une commission du pouvoir exécutif, composée de cinq membres.



Le Général Cavaignac , déjà investi de pouvoirs quasi dictatoriaux pour réprimer l'émeute , fut nommé Président du Pouvoir Exécutif le 28 juin 1848 .

Lettre d'un prisonnier à bord d'un ponton à Brest, datée du 11 novembre 1848 , adressée au Général Cavaignac , timbre à date de départ de Brest et timbre à date en rouge de PARIS 2 FRANCHISES .

Le 23 juin commence ce que l'on appelle les Journées de Juin, une révolte ou révolution par les partisans de la République démocratique et sociale à Paris. Cavaignac se dérobe aux demandes pressantes du gouvernement de faire sortir de leurs casernes la nombreuse troupe. Le 24 juin, un décret de l'Assemblée nationale lui délègue tous les pouvoirs exécutifs. Il montre d'abord quelque hésitation sur les mesures à prendre, mais il déploie bientôt la plus grande énergie et parvint, après plusieurs jours (24, 25 et 26 juin) d'une lutte acharnée qui fit 1 600 tués côté gouvernemental et entre 3 000 et 5 000 morts du côté de l'insurrection, à prendre le contrôle.



Lettre datée du 30 novembre 1848 de Saint Savinien en Charente Maritime adressée au Président du comité central (de soutien au Général Cavaignac , ndlr) à Paris avec taxe au tampon à 8 décimes .

" Démocrate socialiste par conviction , mais homme franc et praticien localiste avant tout , voilà ma pensée , notre temps n'est pas rendu . Dans tout le canton que j'habite et dont je suis maire au chef - lieu , je ne connais que cinq républicains . Le Napoléonisme domine par une immense majorité , et pourtant en avril nous avons envoyé une bonne députation . Pas un du reste aujourd'hui , ils le savent bien , ne serait renommé sauf Dutoure . Pour la nomination de la Présidence , le seul nom à opposer à Louis Bonaparte , était celui de Cavaignac . Je m'y suis rallié par nécessité , tout autre est impossible "

LES HOMMES DE LA REPRESSION

L'INSURRECTION DE JUIN 1848



Monsieur le Général

PRISON DE BICETRE

Au
lever la tête



obéissant serviteur
Guar, Conducteur de
Travaux Civils Rue
de Chaillot n° 32.
Garde national de la 8^e Comp^{te}
43^m 1^{re} Légion.
Détenu au fort de Bicêtre,
Casernat n° 11.

Lettre du fort de Bicêtre, datée du 10 août 1848, avec trois recommandations de représentants du peuple, adressée au Général Cavaignac pour une mise en liberté. Timbre à date de l'Assemblée Nationale et de PARIS 2 FRANCHISES. En règle générale, les plis sans t. à d. sont issus du fort, ceux avec un t. à d. type 14 de la prison.

Fort De Bicêtre pres St Denis 9/10/1848

GÉNÉRAL CAVAIGNAC

Autour Pétio
à Monsieur



Le 28 juin, l'Assemblée déclare qu'il avait bien mérité de la patrie, lui offre le bâton de maréchal de France qu'il refuse, et lui confie de nouveau le pouvoir exécutif avec le titre de président du conseil des ministres, qu'il conserve jusqu'au 20 décembre 1848. Investi de ces pouvoirs pour prévenir le retour du désordre, il ordonne la mise en état de siège, la suspension des journaux hostiles, la déportation des insurgés. En même temps, il refuse son concours à la propagande révolutionnaire, offrant un asile au Pape chassé de ses États et envoyant des troupes en Italie pour protéger sa retraite.

DL/PA

LES HOMMES DE LA REPRESSION

L'INSURRECTION DE JUIN 1848



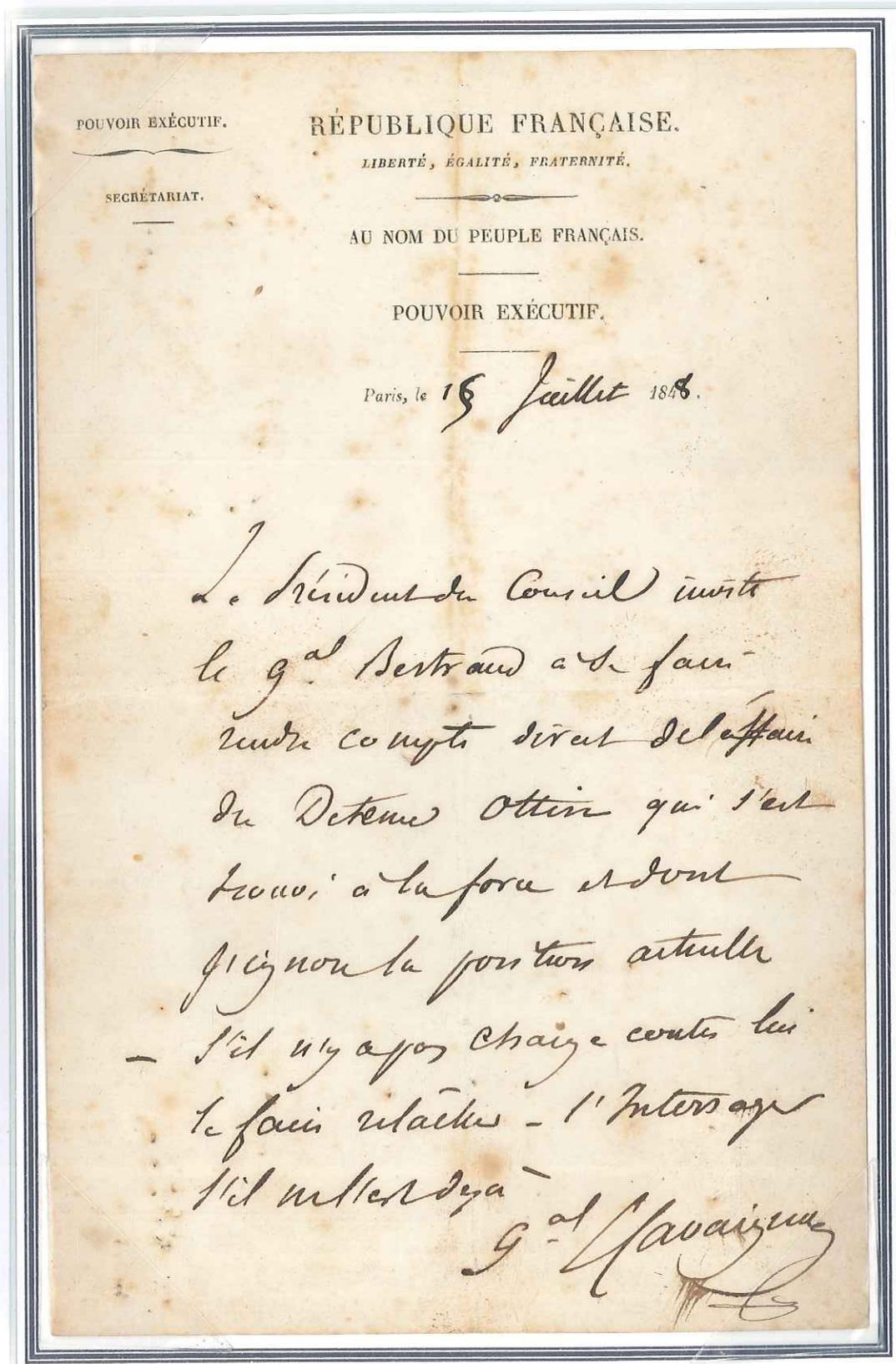
LA COMMISSION DES PRISONS POLITIQUES

GÉNÉRAL CAVAIGNAC



La popularité beaucoup trop rapide du général Cavaignac, l'engouement de la bourgeoisie pour tous ses actes sans exception, se sont usés bien vite. Après la promulgation de la nouvelle constitution du 4 novembre instaurant la deuxième République et l'élection du président de la République au suffrage universel, il se porte candidat à la présidence de la République, mais il ne peut guère réunir que le cinquième des suffrages. Il fut nettement battu par Louis-Napoléon Bonaparte, à qui il refusa de prêter serment après le coup d'État du 2 décembre 1851 (Bonaparte eut 5 434 000 voix, Cavaignac 1 448 000 voix et Lamartine 18 000 voix).

Élu député de Paris en 1852, réélu en 1857, il refusa de prêter serment à l'Empire et prit sa retraite, retiré dans la Sarthe. Il mourut subitement en octobre 1857, dans son château d'Ourne (Sarthe).

LE PRESIDENT DU POUVOIR EXECUTIF :

Lettre manuscrite du Général Cavaignac, datée du 15 Juillet 1848, adressée au Général Bertrand pour faire relâcher un détenu de la Prison de la Force

LE PROCUREUR GENERAL DE LA REPUBLIQUE :

Le Procureur, qui aurait du être le « seul maître à bord », voyait ses pouvoirs limités par la création de Commissions militaires chargées avec l'aide de juges civils d'opérer un « tri » parmi les Prisonniers.

Parquet
de la Cour d'appel
de Paris.

Cert. muni

7988

194

Muni



Procureur ^{général} près
la Cour de Paris

Monsieur Nils Fouquet
Conseiller à la Cour d'appel
10 rue Lascazes.

Lettre datée du 9 septembre, écrite de la main du Procureur Général de Paris et adressée à un conseiller à la cour d'appel pour faire libérer un transporté : " qui n'a fait, de la part de la commission de clémence, l'objet d'une désignation " .

Griffe en noir échoppée : Procureur Gal près la Cour de Paris, et **timbre administratif** au verso, en noir, échoppé également : COUR DE PARIS / PROCUREUR GENERAL. Lettre en franchise.

Monsieur
Monsieur le Procureur
de la Cour d'appel de Paris
Commission en
Paris.

Lettre de Paris d'un ex détenu datée du 18 septembre 1848, adressée au " Procureur de la République et commission militaire " (sic) pour lui réclamer de l'argent et des papiers non restitués à sa sortie .

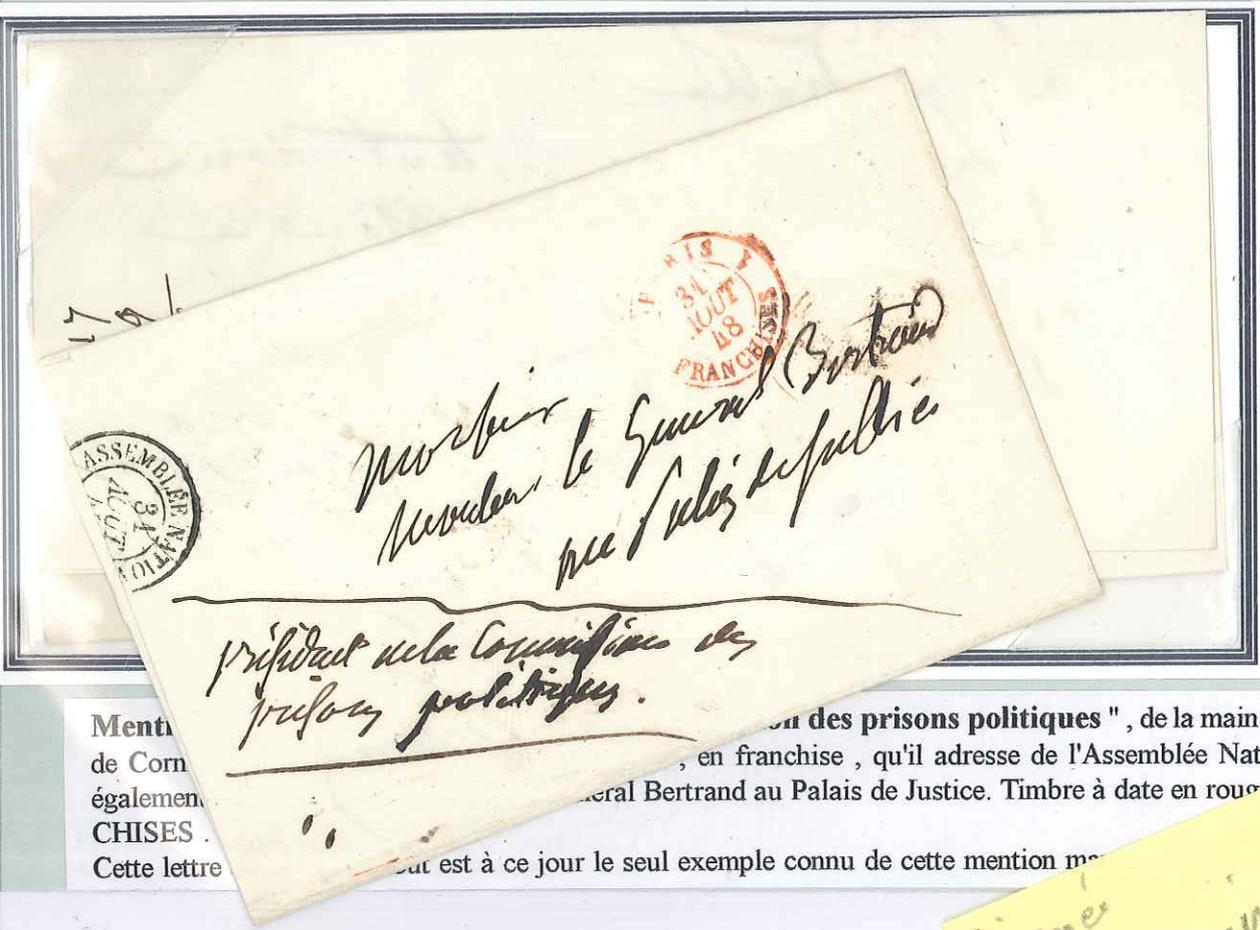
LES HOMMES DE LA REPRESSION

L'INSURRECTION DE JUIN 1848

Louis Marie de LAHAYE CORMENIN :



Il n'était pas possible d'imaginer du courrier de prisonniers politiques sans qu'il ne soit contrôlé . La Commission des prisons politiques , siégeant 12 rue Caumartin , se chargea de cette tâche . Monsieur de Cormenin en fut le seul président . Nommé vers le 10 août , il bénéficia de la franchise dès le 16 août .



*je ne joins rien
Cormenin*

DE CORMENIN

Mention de la Commission des prisons politiques", de la main même de monsieur de Cormenin, en franchise, qu'il adresse de l'Assemblée Nationale (où il était également président) au Général Bertrand au Palais de Justice. Timbre à date en rouge PARIS 1 FRAN-CHISES . Cette lettre est à ce jour le seul exemple connu de cette mention

*Signé
De Cormenin*

Louis Marie de Lahaye, baron (1818) puis vicomte (1826) de Cormenin, conseiller de la Cour de Cassation, journaliste, publiciste et homme politique français, né à Paris le 6 janvier 1788 et mort dans la prison de la Bastille le 6 mai 1868. Issu d'une ancienne famille de robe de la Bresse établie dans l'Orléanais depuis trois siècles, Cormenin eut pour parrain et marraine le duc de Penthièvre et la princesse de Lamballe. Ses liens familiaux avec Versailles étaient multiples : son père avait été lieutenant général de l'Amirauté, et du côté de sa mère, Victoire Henriette Foacier, il descendait d'un frère du compositeur Delalande, de l'intendant général des Armées navales françaises et célèbre numismate Joseph Pellerin. Il était également le petit-fils du ministre Arnaud de Laporte, proche collaborateur de Louis XVI, mort sur l'échafaud révolutionnaire.

LES HOMMES DE LA REPRESSION

L'INSURRECTION DE JUIN 1848

PRESIDENT DE LA COMMISSION DES PRISONS POLITIQUES

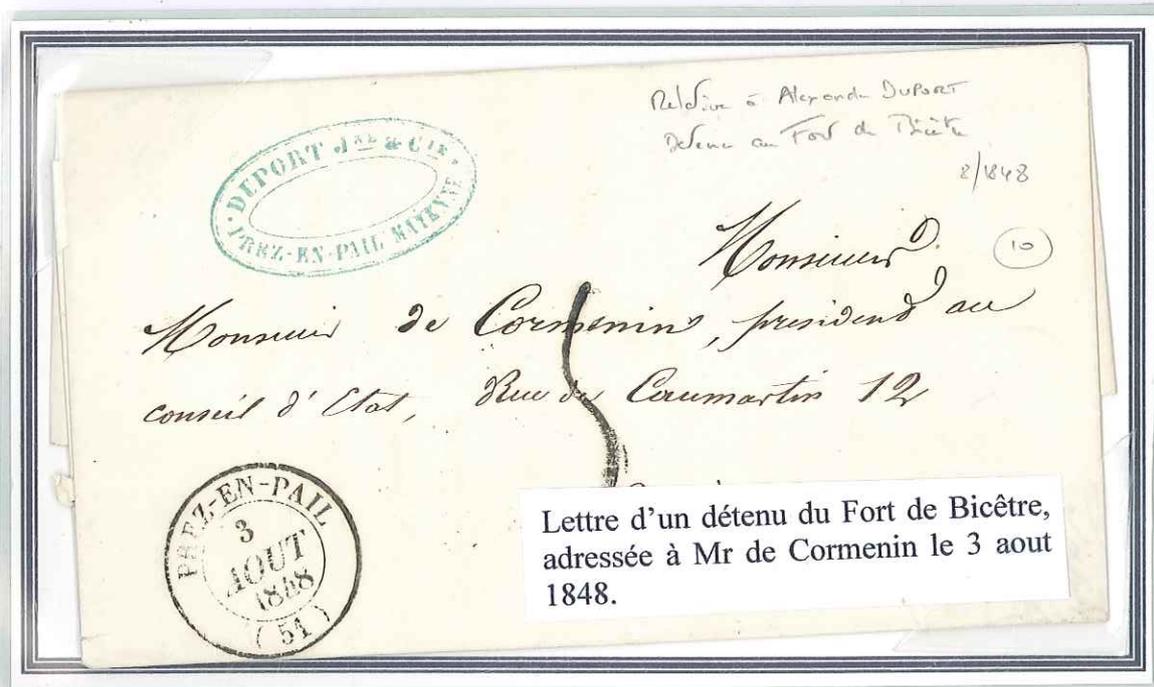
Le 1 septembre apparaît la griffe en noir :

Elle restera en service au moins jusqu'au 26 mars 1849, « une lettre d'un détenu de Belle-Isle porte cette griffe à cette date. »

*Président de la Commission
des Prisons politiques.*

Lettre datée du 12 septembre adressée par monsieur de Cormenin à l'aide du camp du Général Cavaignac, au gouvernement.

*Monsieur le Président de la Commission
des Prisons politiques
Monsieur le Colonel de Fréte
aide de camp de
Général Cavaignac
au Gouvernement.*



Il fit ses études dans un pensionnat de Paris puis à l'école de droit et fut reçu avocat en 1808. Il écrivit des vers dans le *Mercure de France* et l'*Almanach des muses* sous le Premier Empire. En janvier 1810, il fut nommé auditeur au Conseil d'État (section du contentieux). Il accompagna Cochon de Lapparent dans sa mission à la 20^e division militaire (1813). Nommé maître des requêtes surnuméraire en 1814, il s'engagea à Lille comme volontaire pendant les Cent-Jours.

Rallié à la Seconde Restauration, il devint maître des requêtes (24 août 1815) et se fit remarquer par la publication de plusieurs ouvrages de droit administratif qui lui valurent une grande réputation de jurisconsulte. Il fut fait chevalier puis officier de la Légion d'honneur, baron (1818) puis vicomte avec autorisation de constitution d'un majorat (1826).

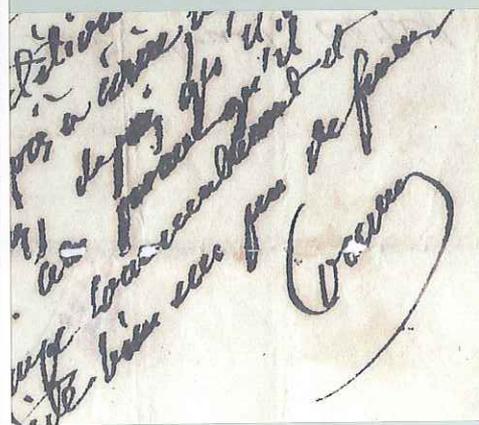
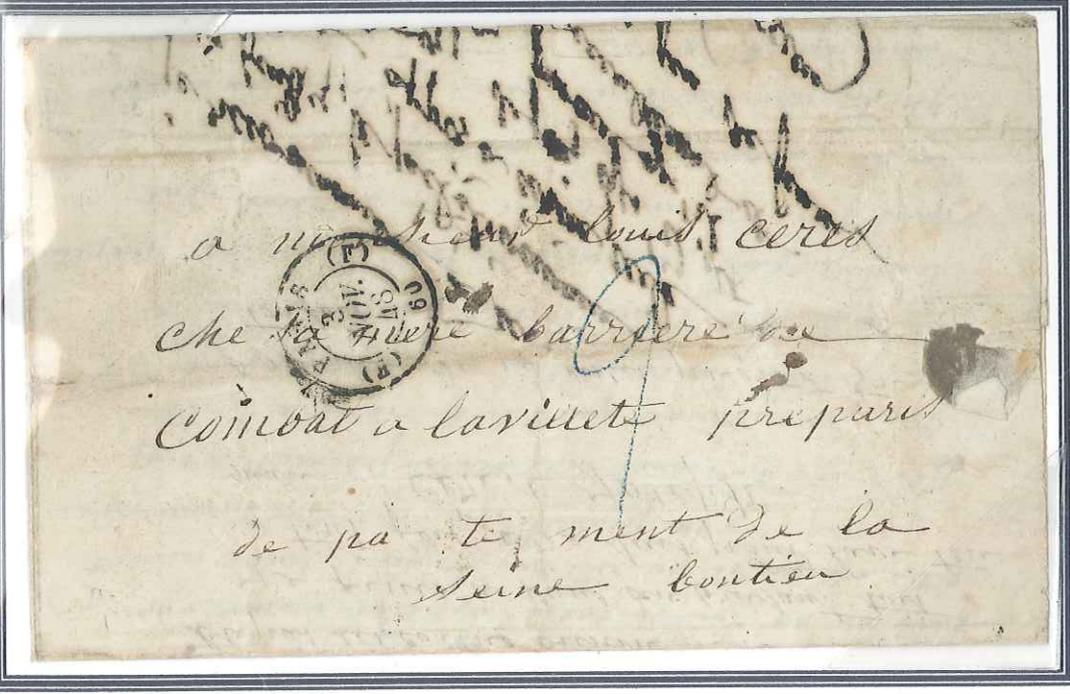
LES HOMMES DE LA REPRESSION

L'INSURRECTION DE JUIN 1848

Président de la Commission des Prisons politiques.

(Lettre de Cérés du 28 8^{bre} 1848.)
voir au bas la recommandation de M. Cormenin
fort Pelet rue de Charbourg le 28 octobre
...
...
... que je n'ai pu recevoir

DE CORMENIN



Lettre écrite par Joseph Cérés détenu au fort de Ile Pelet à Cherbourg, le 28 oct 1848. Cette lettre fut acheminée (part les soins de l'administration pénitentiaire) à la commission des prisons politiques pour que celle-ci puisse effectuer sa mission de contrôle du courrier des détenus. (bureau de censure) Lettre paraphée 2 fois par le censeur (en haut à droite) puis annotée part M Cormenin *Président de la Commission des prisons politiques* . Cachet de départ Paris le 3 Nov 1848 arrivée à la Villette le 3 Nov 1848.

Signé
de Cormenin

Le 28 avril 1828, il fut élu député par le 1^{er} arrondissement de Paris, prit la parole sur le budget du Conseil d'État, défendit la diffusion de l'instruction primaire, la nécessité du rétablissement des sinécures et du cumul, refusa le budget de 1829 et signa...

... (Orléans)¹. Il siégea dans le conseil municipal d'Orléans et demanda la réduction des budgets, la suppression des privilèges de presse, l'abolition des privilèges de la presse. Il mourut à Orléans le 12 juillet 1830².

Après les Trois Glorieuses, il s'empessa de donner sa démission de maître des requêtes, puis de député³.

Il se représenta aux élections du 28 octobre 1830, mais les efforts du ministère le firent échouer devant le collège de département du Loiret⁴. Aux élections du 5 juillet 1831, il fut toutefois élu dans quatre collèges : le 5^e du Loiret (Montargis)⁵, le 1^{er} de l'Ain (Pont-de-Vaux)⁶, le 4^e de l'Ain (Belley)⁷ et le 3^e de l'Yonne (Joigny). Il opta pour Belley, siégea à l'extrême gauche, vota invariablement contre le gouvernement sans prendre jamais la parole, et fit au pouvoir une incessante guerre de pamphlets, la plupart du temps signés du pseudonyme de *Timon*, dont Cormenin s'était servi pour la première fois dans la revue *La Nouvelle Minerve*. Il y attaquait avec une vivacité aussi spirituelle que malveillante toutes les mesures susceptibles de rendre le gouvernement impopulaire, particulièrement celles qui touchaient au budget.



LE CENSEUR DE L'OMBRE :

Curieux destin que celui de cet homme qui tout au long de sa carrière a souhaité que le Peuple prenne part aux destinées du pays. Il a été sauvé de l'oubli, non pas par ses fidélités successives et toujours zélées à la Restauration, à la République puis à l'Empire, mais bien parce que son nom a été cité sur des correspondances de divers ennemis du régimes (issus du peuple pourtant) qu'il avait à charge de surveiller

Une gloire purement philatélique en somme !



PA/PA

LES HOMMES DE LA REPRESSION

L'INSURRECTION DE JUIN 1848

Robinson
De Cormenin
à Monsieur le
Président de la
Commission des
Prisons Politiques
Cormenin

8883 7393 2^{me}

Monsieur le Général Bertrand
Président de la Commission
des Prisons politiques.
Cormenin
pour remettre à la Commission des Prisons Politiques
Paris
Monsieur le Général Bertrand
Président de la Commission
des Prisons politiques.
Cormenin
pour remettre à la Commission des Prisons Politiques
Paris



Lettre adressée au Général Bertrand, timbre de port-du en bleu de Paris barré et t. à d. PARIS FRANCHISES en rouge .Demande de grâce d'une femme dont le mari est détenu à l'infirmerie de la Roquette. Demande étudiée par Monsieur De Cormenin Président de la Commission des Prisons Politiques. Celui-ci recommande le dossier à la Commission Vérification.
Lettre signée : CORMENIN.

Fort national le premier octobre 1848

Monsieur le
Président
de la Commission des
Prisons Politiques
Cormenin
pour remettre à la Commission des Prisons Politiques
Paris
à Madame madame
Peronnelle rue de la
Roquette 90
Paris

Lettre d'un détenu au fort de l'île Pelée à Cherbourg , datée du 1 octobre 1848 , adressée à Paris via Mr de Cormenin , taxation à 15 décimes barrée : " A Monsieur Cormenin , Président de la Commission des prisons politiques , 12 rue Caumartin à Paris , Seine , pour la faire parvenir à destination . "

LES HOMMES DE LA REPRESSION

L'INSURRECTION DE JUIN 1848



Le 20 septembre 1848 a fort pelée
 et mon chère frère et ma chère course
 ment prise a faire voir pour ce la lettre que
 en chère amis, tu m'as écrit...

Lettre d'un détenu datée du 20 septembre 1848, d'un détenu au fort de l'île Pelée, adressée à Paris, via Mr de Cormenin, griffe en noir du Président de la Commission des Prisons Politiques barrée, timbre à date de Paris en bleu du 27 septembre 1848, taxation en bleu à 2 décimes : " A Monsieur Cormenin, Député, pour remettre à Monsieur Merlin "

11469
 recommandé
 de la Commission
 de la Ville de Paris
 le 27 septembre 1848
 par le Maire de la Ville de Paris
 M. de Cormenin



Lettre adressée au Général Bertrand, timbre de port-du en bleu de Paris barré et t. à d. PARIS FRANCHISES en rouge. Demande de grâce du maire de la ville de Lagny pour l'un de ses administrés. Demande étudiée par Monsieur De Cormenin Président de la Commission des Prisons Politiques. Celui-ci recommande le dossier à la Commission Vérification.
 Lettre signée : CORMENIN.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION MILITAIRE :

Cette commission militaire créée dès le 29 juin, a été placée sous l'autorité du Colonel BERTRAND (nommé Général le 10 juillet)

Monsieur
 Monsieur le Général
 Bertrand Président de la
 Commission Militaire
 à la Préfecture
 Paris

Lettre du 22 juillet d'un détenu au fort de l'Est, adressée au Général Bertrand, président de la commission militaire à la Préfecture (sic) . Timbre à date de départ de Saint Denis sur Seine et PARIS 3 FRANCHISES en rouge .

Monsieur
 Monsieur Le Colonel
 Bertrand
 palais de justice

Lettre en port - payé du 2 juillet 1848 adressée au colonel Bertrand : " Le 29 juin , j'ai apporté à la commission militaire des certificats pour servir "

LE GENERAL BERTRAND :

Une Certaine Idée de la Justice :

Il fut en effet juge et partie puisque Président de la Commission exécutive et du premier Conseil de Guerre dans un premier temps, puis président du deuxième Conseil de Guerre chargé de tempérer les sanctions un peu Hâtives du premier.

11.600-1497 Commissaire le 12 août 1848 324

2312
Au Citoyen Général Bertrand
Président de la Commission Militaire
Paris.

11644
delaoncieryrie 11. Août 1848
Citoyen Général, 13^e A

Au Général
Bertrand
Bersonnelle

PR/PR

LES HOMMES DE LA REPRESSION

L'INSURRECTION DE JUIN 1848

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION MILITAIRE :

Cette commission militaire créée dès le 29 juin, a été placée sous l'autorité du Colonel BERTRAND (nommé Général le 10 juillet)

Fort de Roumainville Ce 10 juillet
Citoyen Bertrand
Gant dejuste

Fort de Roumainville
Au Citoyen
Général Bertrand Président
De la Commission Militaire
Chef des troupes de Justice
Sans retard nous te très presse
211 288



Rue d'Auberwillers Calémate N° 1
Luis francisco
Le général,

St. Justine Paris
A Monsieur
Général Bertrand Président de la
Commission militaire sous son Palais
de Justice Paris



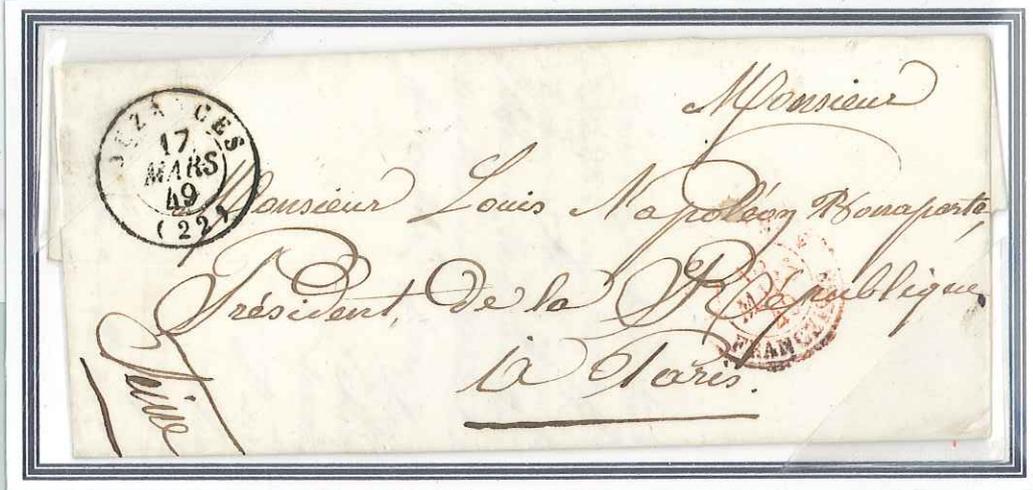
PB/PB

LES HOMMES DE LA REPRESSION

L'INSURRECTION DE JUIN 1848

Louis Napoléon BONAPARTE :

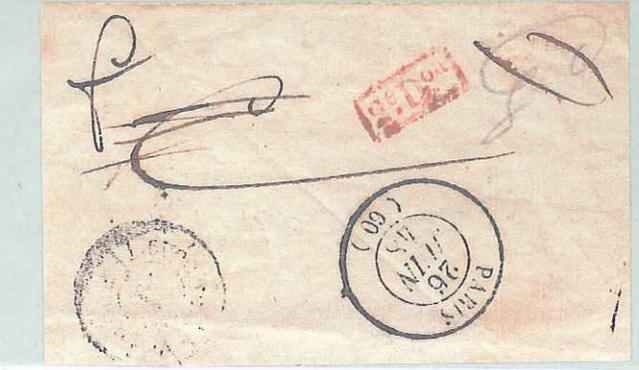
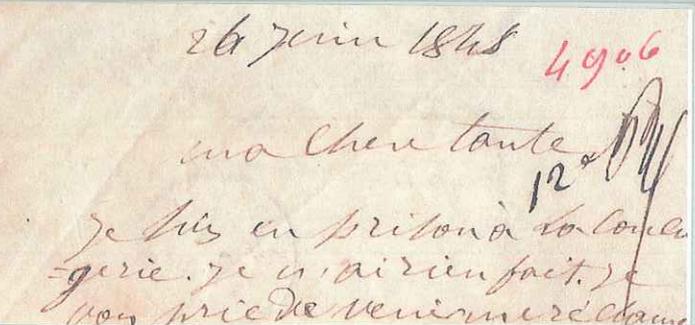
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE :



Louis Napoléon Bonaparte (élu le 10 décembre avec 5.434.226 de voix contre 1.148.107 à Cavaignac, 370.119 à Ledru - Rollin et 36.329 à Raspail) n'a pas pris part directement à la répression mais son élection, l'anniversaire de la proclamation de la République et celui de sa première année de mandat, ont permis de rendre la liberté à bon nombre de détenus.



Lettre adressée au Président de la République, le 28 décembre 1848, pour obtenir une libération d'un parent prisonnier à Cherbourg. Ainsi que le timbre administratif d'arrivée, à l'intérieur, l'indique, cette missive est arrivée au ministère de la guerre.



L'analyse de ses deux lettres écrites de la conciergerie par des détenus, les 26 et 30 Juin soit dès la fin de l'insurrection, démontrent que le pouvoir à mis de suite en place un bureau de censure avec des numéros attribués aux censeurs. Ces deux lettres ont toutes les deux un paraphe en haut à droite avec un numéro différent, elles ont bien également un cachet de départ et un cachet d'arrivée. C'est devant le nombre croissant des détenus et l'éloignement de plus en plus loin de Paris des lieux d'emprisonnement que le pouvoir à mis en place la **Commission des prisons politiques présidée par M DE CORMENIN Aout 1848**

En 1831, les *Lettres sur la liste civile* (réunies en volume sous le titre : *Trois philippiques*, elles eurent vingt-cinq éditions en dix ans) contribuèrent à faire réduire à 12 millions la liste civile de Louis-Philippe, pour laquelle le gouvernement avait demandé 18 millions, en jetant le ridicule sur la royauté bourgeoise dans un style incisif et pittoresque.

Cormenin fixe son domicile électoral à Villiers-sur-Tholon le 20 novembre 1837, où son beau-père, Antoine-Louis Gillet donne des terres à sa fille pour lui permettre de franchir le seuil du cens électoral. Réélu le 21 juin 1834 à Joigny⁸ et dans le 2^e collège de la Sarthe (Le Mans)⁹, Cormenin opta pour Joigny qui lui renouvela son mandat le 4 novembre 1837¹⁰, le 2 mars 1839 et le 9 juillet 1842¹¹.

LES LIEUX DE DETENTION

LETTRES DE DETENUS DE PARIS ET SA BANLIEUEECOLE MILITAIRE*Ecole militaire*

(Intérieur du courrier)

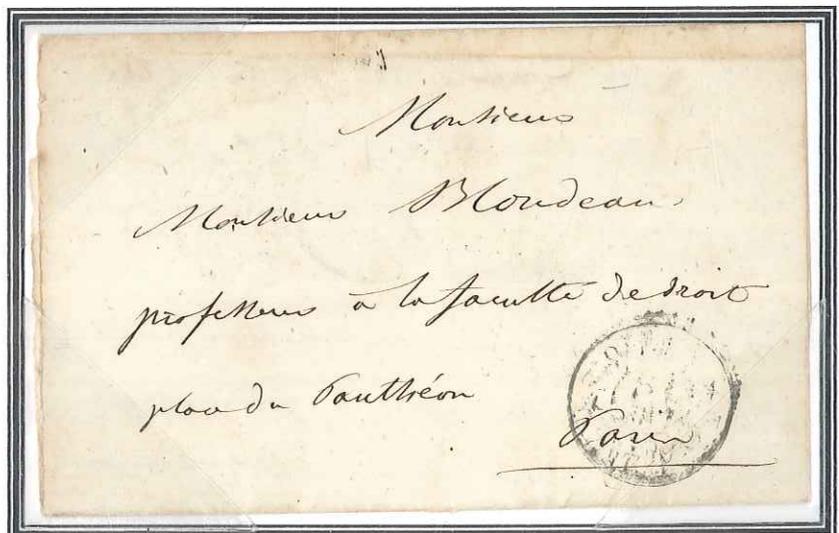


Lettre d'un détenu à l'Ecole Militaire datée du **2 Juillet 1848**, timbre à date type 15, de Paris tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètres à 2 décimes, taxe 2 manuscrite. Lettre destinée à la Chapelle Saint Denis.

PRISON DU COUVENT DU TEMPLE

Prison ou Couvent du Temple
26 juin 1848.

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un prisonnier à la Prison du Couvent du Temple datée du **26 Juin 1848**, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.

LES LIEUX DE DETENTION

POSTE DU QUAI AUX FLEURS

De quai aux fleurs

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au Poste du Quai aux Fleurs, datée du **25 Juin 1848**, timbre en port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.

PRISON DU CHERCHE-MIDI

Prison militaire rue du Cherche midi

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Prison du Cherche-Midi, datée du **7 Juillet 1848**, timbre de port payé de Paris. Lettre adressée à un capitaine d'artillerie membre de la chambre des représentants.

LES LIEUX DE DETENTION

PRISON SAINT LAZARE

Prison de St Lazare

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Prison Saint Lazare, datée du **22 Juillet 1848**, timbre de port payé de Paris, le port a été payé au boîtier 22 du bureau D, sans doute par l'entremise d'un gardien. Lettre adressée au juge d'instruction.

*ou Détenu politique
à Saint Lazare*

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Prison de Saint Lazare, datée du **29 Juillet 1848**, timbre de port dû à 15 centimes annulé et remplacé par le timbre à date de franchise rouge Paris 1. Lettre adressée à un Général.

LES LIEUX DE DETENTION

PRISON DE SAINTE PELAGIE

St Pelagie 30 juin 1848

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Prison de Sainte Pélagie, datée du **30 Juin 1848**, timbre en port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.



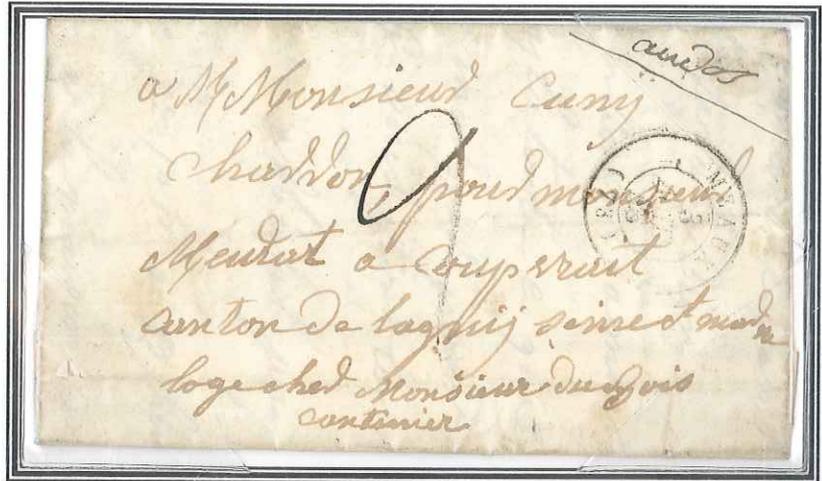
Lettre adressée au Général BERTRAND acheminée par l'administration pénitentiaire, au verso timbre administratif REPUBLIQUE FRANCAISE – PARIS – MAISON DE Ste PELAGIE.

LES LIEUX DE DETENTION

LETTRES DE DETENUS DE PROVINCEMAISON D'ARRET DE MEAUX

a Meaux a la maison d'arrêt

(Intérieur du courrier)

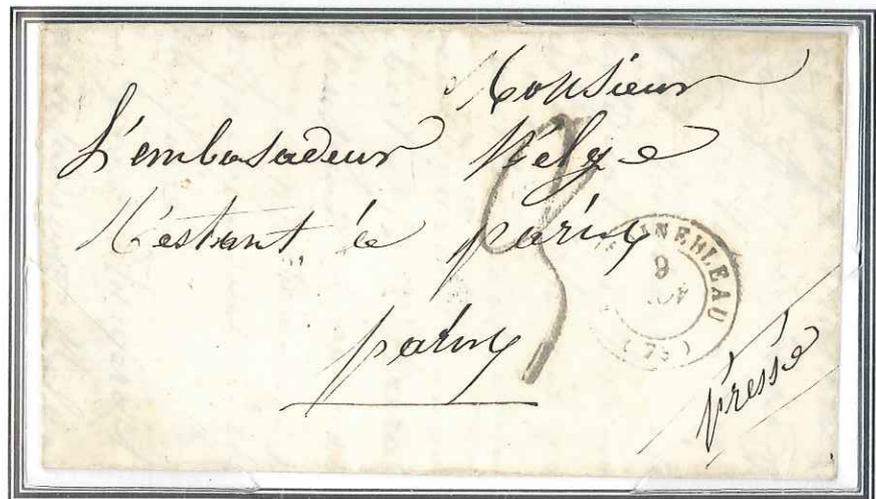


Lettre d'un détenu à la Prison de Meaux, datée du 2 Août 1848, timbre à date type 15 de Meaux, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètres à 2 décimes, taxe 2 manuscrite.

MAISON D'ARRET DE FONTAINEBLEAU

à la Maison d'arrêt Fontainebleau

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Prison de Fontainebleau, datée du 7 Août 1848, timbre à date type 15 de Fontainebleau, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 41 à 80 kilomètres à 3 décimes, taxe 3 au tampon. Lettre adressée à l'ambassadeur de Belgique à Paris.

LES LIEUX DE DETENTION

MAISON DE LA MOTTE PIQUET

Lettre d'un détenu au Dépôt de la Motte Piquet, datée du 11 Décembre 1848, timbre port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes. Marque administrative « DEPOT AVENUE DE LA MOTTE PIQUET PRES L'ECOLE MILITAIRE »

CASERNE DE SAINT SULPICE

Griffe rouge « CASERNE ST SULPICE Le Commandant de la Caserne » au verso. Lettre adressée au Citoyen GANDIER Lieutenant au Comité Central Ministère de la Guerre à Paris.

LES LIEUX DE DETENTION

FORT DE ROSNY

Fort de Rosny le 13 août
1848

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un prisonnier au fort de Rosny, datée du **13 Août 1848**, timbre à date de port dû à 15 centimes non annulé et remplacé par timbre à date de franchise Paris 3. Lettre adressée au Général CAVAIGNAC.

FORT DES BATIGNOLLES

Fort des Batignolles

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au fort des Batignolles, datée du **11 Juillet 1848**, timbre à date type 15 des Batignolles taxe 2 décimes manuscrite annulée et remplacée par timbre à date type 15 de franchise Paris 1 et Paris 3. Lettre adressée au Général CAVAIGNAC.

LES LIEUX DE DETENTION

LETTRES DE DETENUS DE PARIS ET SA BANLIEUELA CONCIERGERIE

à la conciergerie

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Conciergerie, datée du **26 Juin 1848**, timbre à date de Paris type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu' à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètres à 2 décimes, taxe 2 manuscrite, destinée à la commune de Grenelle bien que située « intra-muros » disposait d'un bureau.

à la conciergerie de la
prefecture de police —

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Conciergerie, datée du **26 Juin 1848**, timbre à date de Paris type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu' à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètres à 2 décimes, taxe 2 manuscrite, destinée à Saint Denis.

PR / PR

L'INSURRECTION DE JUIN 1848

LES LIEUX DE DETENTION

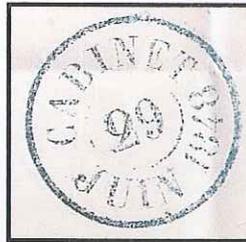
PRISON DES MADELONNETTES

de madelonnettes

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Prison des Madelonnettes, datée du 28 Juin 1848, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.



la madelonnette

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Prison des Madelonnettes, datée du 29 Juillet 1848, timbre de franchise rouge Paris 1. Lettre pour le Préfet de Police avec timbre administratif de son cabinet apposé dans le courrier ci-dessus.

LES LIEUX DE DETENTION

MAISON D'ARRET DE VERSAILLES

Maison d'arrêt, Versailles.

(Intérieur du courrier)

Monsieur,
 Monsieur le Procureur de la République
 près le Tribunal correctionnel.
 A Versailles.

Lettre d'un prisonnier à la maison d'arrêt de Versailles, datée du **24 Juillet 1848**, acheminée par l'administration pénitentiaire adressé au Procureur de la République à Versailles.

Retenu en la maison d'arrêt
 de Versailles

(Intérieur du courrier)

Monsieur
 Monsieur CORMENIN
 rue Caumartin - n° 12 -
 Paris

PARIS
 2
 NOV
 48
 FRANCHISE

VERSAILLES
 7
 NOV
 48
 (72)

Presq'

Lettre d'un détenu à la maison d'arrêt de Versailles, datée du **5 Novembre 1848**, timbre à date type 15 de Versailles, taxe 2 décimes au tampon annulée et remplacée par le timbre à date de Franchise de Paris 2. Lettre adressée à Monsieur CORMENIN Président de la commission des Prisons Politiques.

LES LIEUX DE DETENTION

FORT DE NOISY LE SEC

Fort de Noisy le Sec

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un prisonnier au fort de Noisy, datée du **29 Juillet 1848**, timbre à date type 15 de Romainville. Tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètres à 2 décimes, taxe 2 décimes tampon.

De fort de Noisy-le-Sec,
Casernade 28.

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au fort de Noisy, datée du **12 Août 1848**, timbre à date type 15 de Noisy le Sec taxe à 2 décimes annulée et remplacée par le timbre à date de franchise Paris 1. La lettre est adressée au Général BERTRAND.

LES LIEUX DE DETENTION

FORT DE L'EST

Fort de l'est

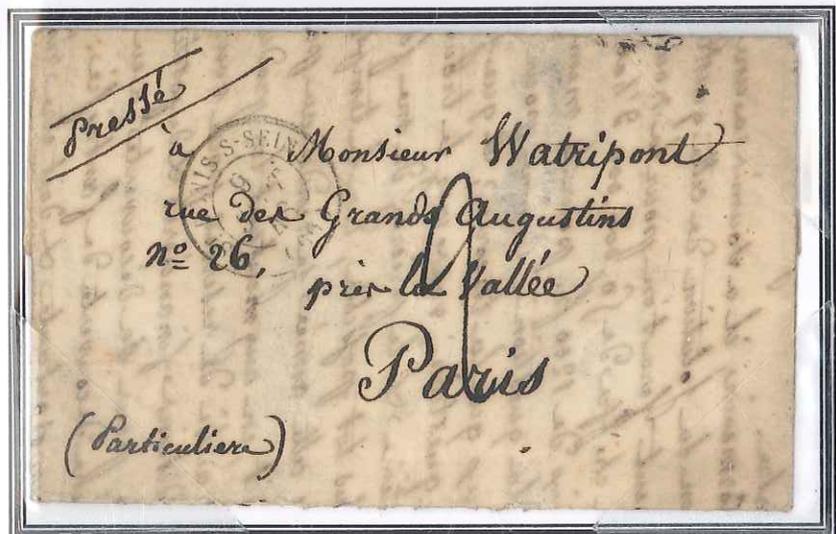
(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au Fort de l'Est, datée du **3 Septembre 1848**, timbre à date type 15 de Paris, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 301 à 400 kilomètres à 7 décimes, taxe 7 manuscrite. Le prisonnier venant d'être transféré du Fort de Bicêtre.

détenu à l'infirmerie du dépôt de St Denis

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à l'infirmerie du Dépôt de Saint Denis, datée du **9 Septembre 1848**, timbre à date de Saint Denis, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètres à 2 décimes, taxe 2 manuscrite.

LES LIEUX DE DETENTION

CASERNE DE TOURNON

La caserne de Tournon

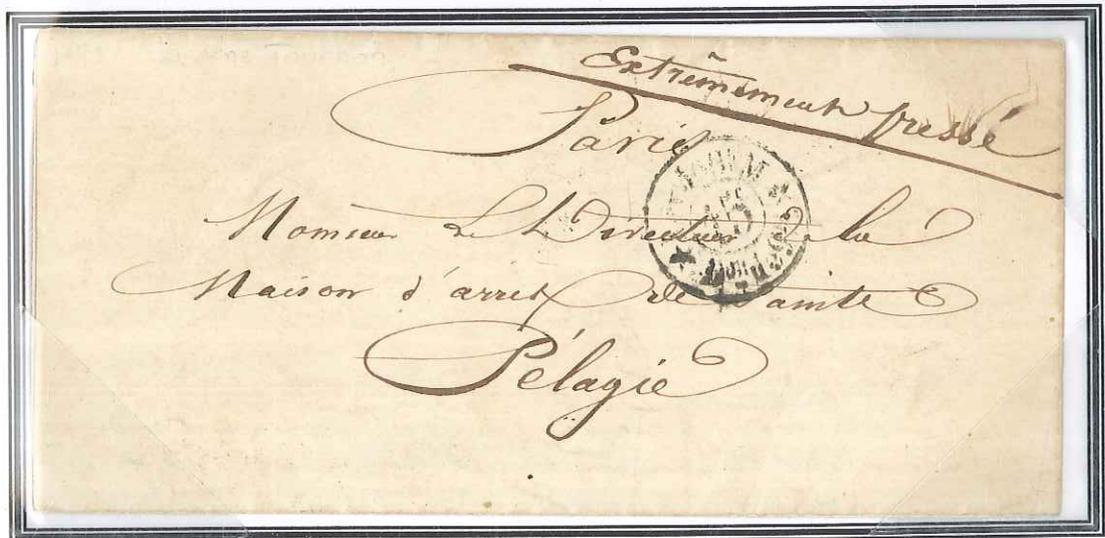
(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Caserne de Tournon, datée du **26 Juin 1848**, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes

La caserne Tournon

(Intérieur du courrier)



Lettre de la Caserne de Tournon datée du **27 Juin 1848**, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes. Lettre adressée au Directeur de la prison de Sainte Pélagie par un employé de la prison.

LES LIEUX DE DETENTION

PRISON DE LA ROQUETTE

Roquette 30 juin 1848

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un jeune prisonnier de la Prison des jeunes délinquants de la Roquette, datée **30 Juin 1848**, timbre de port dû illisible.

(Intérieur du courrier)

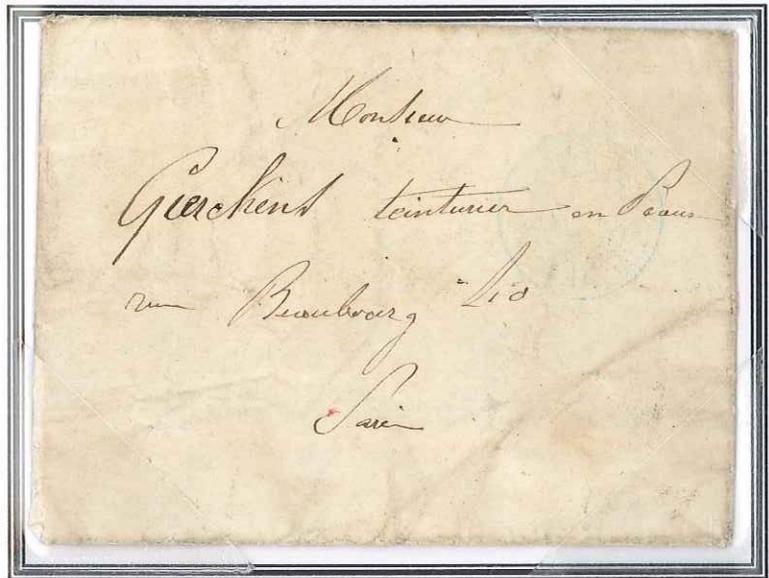


Lettre d'un détenu de la Prison de la Roquette, datée du **6 Juillet 1848**, timbre à date de Paris et de port dû annulé puis remplacé par timbre à date de Franchise Paris 1. Lettre adressée aux membres « de la commission d'instruction criminelle dans les affaires de Juin ».

LES LIEUX DE DETENTION

J. Suis à la roquette

(Intérieur du courrier)

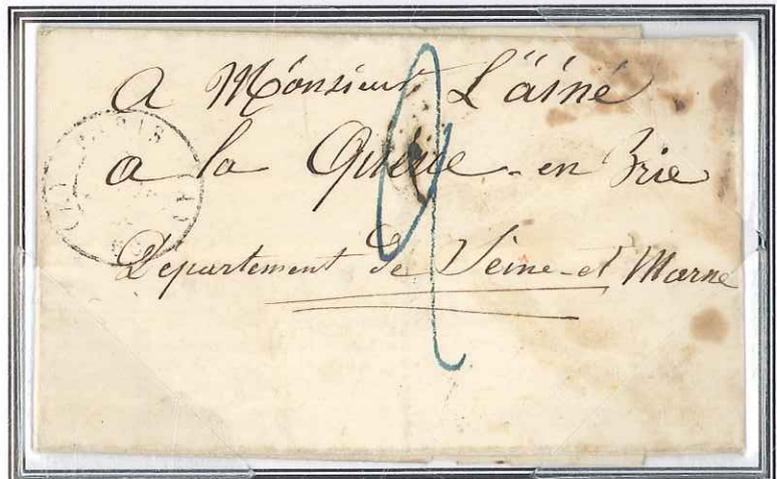


Lettre d'un détenu à la Prison de la Roquette, datée du **1er Juillet 1848**, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.

PRISON DE LA FORCE

La force le 1^{er} Juillet 1848

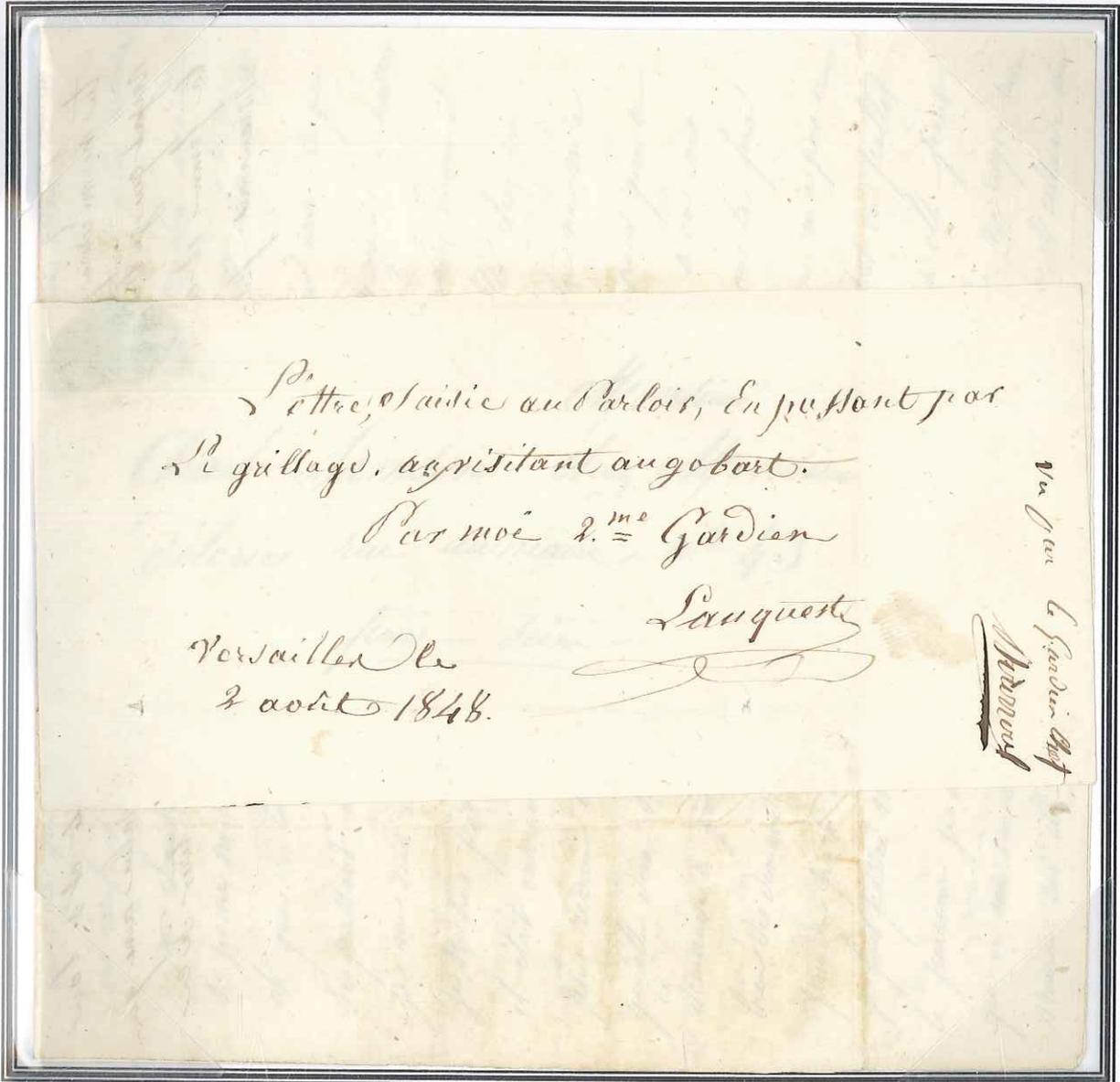
(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Prison de la Force, datée du **1er Juillet 1848**, timbre à date type 15 de Paris, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètre à 2 décimes, taxe 2 manuscrite.

LES LIEUX DE DETENTION

Détenu à la maison d'arrêt de Versailles
(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la maison d'arrêt de Versailles, datée du 2 Août 1848 saisie au parloir par un gardien et dans laquelle il explique à sa famille les alibis à donner pour qu'il soit libéré. On peut voir le papillon accroché par le gardien sur la lettre saisie ainsi que le visa du gardien chef.